

L'Espoir

The World Bank Magazine - Abidjan

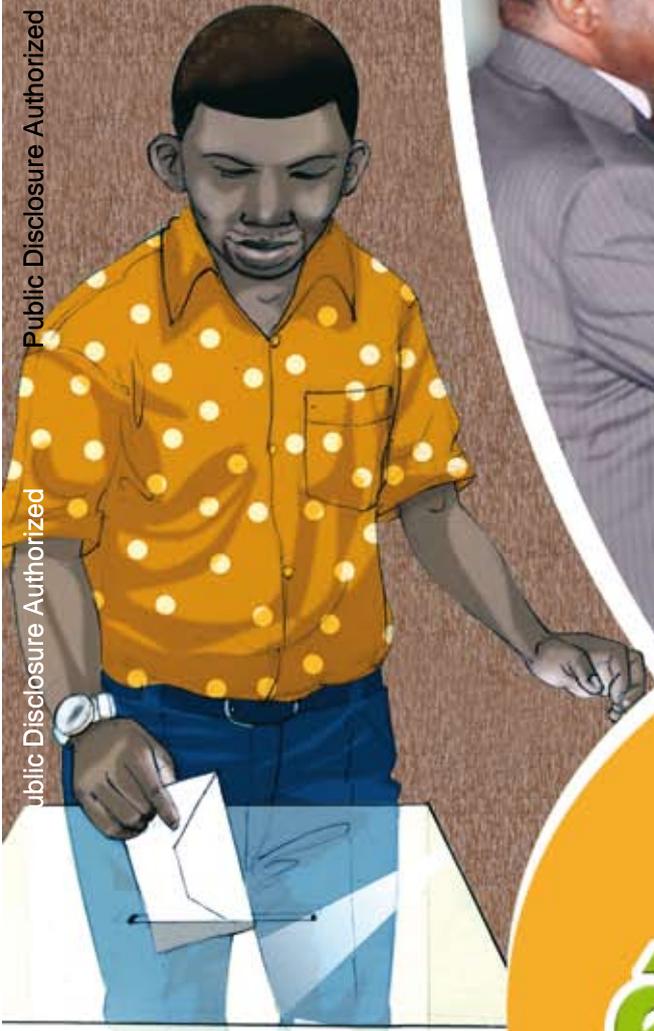
REGIONAL OFFICE (CÔTE D'IVOIRE - BURKINA FASO - TOGO - BÉNIN)

BANQUE MONDIALE-BURKINA FASO

La main dans la main

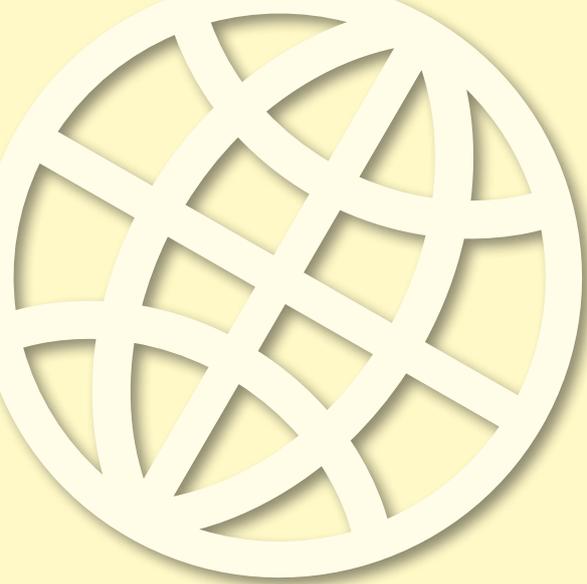


Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized



CÔTE D'IVOIRE Les enjeux économiques d'une élection





SOMMAIRE

L'ÉVÈNEMENT

Côte d'Ivoire
Les enjeux économiques
d'une élection



4

DOSSIER

Le Taureau par les cornes
Un Conseil Présidentiel
sur la question de
l'emploi en Côte d'Ivoire



BANK IN ACTION

Madani M. Tall au
Burkina Faso
Une visite aux pas
de course



Facing the future
Côte d'Ivoire's
Infrastructure challenge



ZOOM SUR
Le fabuleux destin de
Marie Diongoye
KONATE,
l'insubmersible



INSIDE THE BANK

Zato M. Moustapha,
agent de sécurité,
réceptionniste



L'Espoir
The World Bank Magazine - Abidjan
REGIONAL OFFICE (CÔTE D'IVOIRE - BURKINA FASO - TOGO - BÉNIN)

01 BP 1850
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel : (225) 22 40 04 00
Fax : (225) 22 40 04 61
espoirabidjan@worldbank.org
Magazine du Bureau Régional de
la Banque mondiale (Côte d'Ivoire,
Burkina Faso, Togo, Bénin)

Directeur de la Publication
Publisher
Madani M. Tall

Rédacteur en Chef
Editor in chief
Emmanuel Noubissie Ngankam

Rédacteur en Chef adjoint
Editor
Taleb Ould Sid'Ahmed

Relecture
Editing
Marie France Anet

Comité Editorial
Editorial Board
Madani M. Tall
Daniel Sellen
Lorenzo Bertolini
Issa Diaw
Mariko Phanse
Taleb Ould Sid'Ahmed
Marie France Anet
Grace Aguna Deciat
Saidou Diop
Emmanuel Noubissie Ngankam

Collaboration
Herbert Yusimbom Boh
Sylvie NÉNONENE
Lawrence Henri Mensah

Graphisme et Impression
Design and Printing
SNPECI



Reconfiguration : Bienvenue au Burkina Faso

A l'instar du monde, l'Afrique change, ses problèmes deviennent plus complexes et demandent des réponses plus appropriées et mieux élaborées. Dans un tel contexte ses partenaires se doivent de s'adapter à la nouvelle donne pour plus d'efficacité et pour des actions plus pertinentes.

La Banque mondiale pour sa part, après avoir fait de la décentralisation de son personnel opérationnel l'un des axes majeurs de sa stratégie pour l'Afrique, a entrepris depuis le 1er Juillet dernier, une reconfiguration de ses Directions-Pays. Cette reconfiguration dont le but majeur est de rapprocher davantage les centres de décision de la Banque du théâtre des opérations, a pour première conséquence le passage du nombre de Directions-Pays de onze (11) à quinze (15).

Pour ce qui concerne la Côte d'Ivoire qui abrite l'une des plus anciennes Directions basées sur le terrain en Afrique, elle couvrira désormais en plus du Bénin et du Togo qui faisaient déjà partie de l'ancienne configuration, le Burkina Faso qui jusqu'alors relevait de la Direction basée à Accra. Quant à la Mauritanie et au Niger qui jusqu'au 30 Juin dernier dépendaient d'Abidjan, ils font désormais partie d'une nouvelle Direction Pays constituée notamment du Mali qui en abritera le siège, et du Tchad. Quatre pays qui à l'évidence partagent des similarités qui à certains égards, requièrent des réponses globales.

S'agissant des quatre pays dont j'assume désormais la direction des opérations, ils constituent non seulement un continuum d'Abidjan à Cotonou en passant par Ouagadougou et Lomé, mais également et surtout ils ont en commun ce que d'aucuns considèrent comme étant une parenté que l'Histoire et la Géographie ont contribué à forger. L'arrivée du Burkina Faso dans ce groupe de pays rentre dans l'ordre naturel des choses au point où certains observateurs se demandent pourquoi n'y avoir pas pensé plus tôt tant les 51 millions d'habitants de ces quatre pays ont une communauté de destin. Cette question est en tout cas revenue comme une rengaine lors de la visite officielle que j'ai effectuée dans ce pays du 20 au 24 Septembre derniers, visite au cours de laquelle les plus hautes autorités du « pays des hommes intègres » n'ont pas été avares de gratitude pour la Banque mondiale qui y gère l'un de ses portefeuilles les plus importants de l'Afrique de l'Ouest.

L'Espoir rendra désormais compte autant que faire se peut des activités de la Banque mondiale dans ce pays qui, malgré ses ressources limitées, est l'un des plus dynamiques et des plus prometteurs d'Afrique.

Reconfiguration : Welcome Burkina Faso

As the rest of the world, Africa is changing; its problems are getting more complex and demand more appropriate and better responses. Consequently, its partners are duty bound to adapt to the new order so as to enhance their efficiency and undertake more actions with more development impact.

For its part, the World Bank, after making decentralization of its operational staff one of the main orientations of its strategy for Africa, undertook, on July 1, 2010, a reconfiguration of its Country Departments. The first consequence of this reconfiguration, mainly aimed at bringing the decision-making centers of the Bank closer to the field, is the increase in the number of Country Departments from eleven (11) to fifteen (15).

In the case of Côte d'Ivoire, which hosts one of the oldest field Departments based in

Africa, it will now cover, in addition to Benin and Togo, which already formed part of the former configuration, Burkina Faso, which formerly depended on the Department based in Accra. Mauritania and Niger, which until June 30, 2010 depended on Abidjan, will now form part of the new Country Department, constituted mainly by Mali, where the headquarters will be based, and Chad. These four countries obviously share similarities and, in some respects, require a comprehensive response.

As regards the four countries, for which I am now heading the Operations Department, they constitute not only a continuum from Abidjan to Cotonou through Ouagadougou and Lomé, but also, and especially, they have in common what some people consider as a relationship History and Geography have contributed to forge. The addition of Burkina Faso to this group of countries is part of the natural order of things, to such an extent that some observers are wondering why the authorities did not think about it earlier, since the 51 million inhabitants of these four countries have a common destiny. In fact, the issue came up again as an old refrain during the official visit I made in Burkina Faso from 19 to 24 September 2010, during which the highest authorities of the "pays des hommes intègres" were not sparing with compliments for the World Bank, which is supporting in their country one of its most important portfolios in West Africa.

Hope will now characterize, as much as possible, the activities of the World Bank in this country, which, despite its limited resources, is one of Africa's most dynamic and promising countries.

CÔTE D'IVOIRE

Les enjeux économiques d'une élection

Le but ultime de l'Economie est le Bien être et la liberté et non la production et l'accumulation des biens. Cette assertion d'Amartya Sen, Prix Nobel de l'économie 1998, appliquée à la Côte d'Ivoire, donne une autre dimension aux élections présidentielles prévues le 31 Octobre prochain. Certes, le lien complexe entre le Politique et l'Economique a fait l'objet d'une abondante littérature, mais le contexte ivoirien est particulier dans l'absolu car la paralysie politique qui a plombé le processus électoral depuis cinq ans, semble s'être accommodé d'une situation économique qui, bien que préoccupante, n'est pas semblable à celle d'un pays en crise, ayant même subi l'épreuve d'un conflit armé dont l'une des résultantes a été la partition du territoire national. Et pourtant, la Côte d'Ivoire va mal, très mal même et l'immense majorité des ivoiriens avec. En quoi est ce que les élections annoncées qui, après avoir été une arlésienne puis devenues une fixation, peuvent-elles contribuer de manière déterminante à la renaissance économique de ce pays et partant à l'amélioration du bien être de ses populations ? Cette question est fondamentale et mérite analyse et débat.

Tout d'abord, il importe de revisiter certains fondamentaux de l'économie ivoirienne afin d'en apprécier l'état réelle au-delà des apparences qu'il convient de relativiser. Certains de ces fondamentaux sont consignés dans le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) qui agrège toutes les informations de la comptabilité publique d'un pays et renseigne entre autres, sur l'ensemble des recettes et des dépenses, les sources de ces recettes et les allocations, en valeur absolue ou rapporté au PIB (Produit Intérieur Brut). Cet instrument donne également des informations et des indicateurs qui permettent d'avoir une appréciation pertinente de la santé des finances publiques d'un pays.

L'un des indicateurs couramment usités est le Solde Primaire de Base. Cet indicateur est tout simplement la différence entre les recettes de l'Etat (fiscales et non fiscales à l'exclusion des dons de l'étranger) et ses dépenses primaires hors intérêts et investissements financés de l'étranger, c'est-à-dire les dépenses courantes (salaires et indemnités des fonctionnaires et agents de l'Etat, les dépenses de fonctionnement des administrations et institutions de l'Etat les prestations de sécurité sociale et autres dépenses sociales ciblées, les subventions, transferts et dépenses de contingence). Il convient de préciser que ces dépenses primaires ne prennent pas en compte le service de la dette. En d'autres termes, le solde primaire de base permet de mesurer la capacité d'un Etat à faire face à ses engagements s'il n'y avait pas des dettes. Il peut également s'apprécier comme étant la capacité d'un Etat à faire face au service de sa dette après avoir couvert toutes ses dépenses courantes sur ses ressources propres.

Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire et d'après les projections du Gouvernement et du FMI, le solde primaire de base pour l'année 2010 serait d'environ 3 milliards de F CFA. En 2009 il était de 46 milliards de F CFA. Ces chiffres sont certes positifs et indiquent qu'en 2010 comme en 2009, la Côte d'Ivoire ferait face à toutes ses dépenses de fonctionnement sur ses ressources propres. Mais le montant de 3 milliards (seulement !) est révélateur de la fragilité des finances publiques ivoiriennes. Car en effet, avec un service de la dette d'environ 400 milliards de F CFA (intérêt et principal de la dette intérieure et extérieure), il va de soi que les finances publiques de la Côte d'Ivoire sont sur un fil de rasoir et qu'inéluctablement, le solde budgétaire global serait largement négatif (-240 milliards de F CFA prévus en 2010 sur des recettes estimées à 2326 milliards de F CFA). Avec la volonté des autorités de finalement apurer les arriérés de paiement sur ses créanciers (publics et privés) le solde global serait alors de -596 milliards de F CFA. Le service de la



Gestion de la dette : un casse-tête pour le Trésor.

dette serait beaucoup plus important si ses créanciers ne consentaient pas à lui accorder un traitement spécial de sa dette abyssale d'environ 7400 milliards de F CFA (stock intérieur et extérieur). D'où l'important enjeu du point d'achèvement de l'Initiative PPTE sur lequel nous reviendrons dans ces colonnes.

Le TOFE de la Côte d'Ivoire nous renseigne également que sur les 2326 milliards de recettes budgétaires prévues en 2010, 814 milliards seraient consacrés aux salaires, 208 milliards aux prestations de sécurité sociales, 135 milliards à la sortie de crise et aux élections, 297 milliards aux subventions diverses et ... 248 milliards (seulement !) aux investissements sur ressources propres soit environ 2,2 pour cent du PIB. Malheureusement, la Côte d'Ivoire ne peut pas compter sur un important financement de l'extérieur pour les investissements, qui est estimé à seulement 0,8 pour cent du PIB. A titre de comparaison, le Cape Vert (le pays le mieux géré de la sous-région selon certaines sources) a alloué 5,7 pour cent de ses ressources propres de 2009 aux investissements et a reçu des financements externes équivalent à 11 pour cent de son PIB. Quand on sait que pendant plusieurs années les infrastructures routières, énergétiques et autres n'ont pas été entretenues encore moins renouvelées en dehors de quelques interventions des bailleurs de fonds, on peut imaginer le montant des investissements nécessaire pour rattraper le retard. Le cas de la Banque mondiale qui à travers le Projet d'Urgence d'Infrastructures Urbaines, a dû, entre autres, financer des travaux d'alimentation en eaux, d'assainissement, de ramassage d'ordures et de petits travaux de bouchage de nids de poules dans les villes d'Abidjan et de Bouaké, est symptomatique des difficultés que rencontre le trésor public à faire face aux dépenses d'investissement de base.

Au-delà des indicateurs fournis par le TOFE, d'autres sources permettent d'appréhender davantage la situation économique de la Côte d'Ivoire. Ainsi, l'Enquête sur le Niveau et les Conditions de Vie des Ménages réalisée en 2008 par l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire (INS) nous apprend que le taux de pauvreté qui était de 10% en 1995, 38% en 2002, est passé

« Le service de la dette serait insoutenable si les créanciers de la Côte d'Ivoire ne consentaient pas à lui accorder un traitement spécial de sa dette abyssale d'environ 7400 milliards de F CFA (stock intérieur et extérieur). D'où l'important enjeu du point d'achèvement de l'Initiative PPTE. »

à près de 49% en 2008. Une dégradation tendancielle dont l'une des manifestations est la cohorte des jeunes désœuvrés qui déambulent dans les rues d'Abidjan et dont certains sont diplômés de l'enseignement supérieur. En termes simples, environ un ivoirien sur deux vit dans la pauvreté avec moins de 661 F CFA par jour. Le rapport de l'INS est assez révélateur et ce n'est pas un hasard si les régions les plus touchées par la pauvreté sont celles affectées directement par la crise militaro-politique de 2002 à savoir le Centre-Ouest et où le taux de pauvreté était d'environ 63% en 2008, et la région du Nord, où il a atteint 77 pour cent. Faut-il le rappeler, la pauvreté revêt trois facettes essentielles que sont l'exclusion, la précarité et le manque. L'exclusion fait de l'individu un paria de la société dont il est éjecté, la précarité qui va avec la vulnérabilité expose l'individu à la merci de tout incident que peut être la maladie ou toute autre calamité naturelle, et le manque qui est l'aspect monétaire de la pauvreté, prive l'individu de moyens lui permettant de faire face à ses besoins élémentaires tel que l'alimentation, l'éducation et les soins de santé qui sont à la base du bien être dont parle Amartya Sen le Nobel de 1998

Et pourtant, quelque soit l'angle sous lequel le problème est traité, l'arme la plus efficace contre la pauvreté, c'est-à-dire contre l'exclusion, la précarité et le manque, c'est l'emploi. Or, dans une économie libérale où par ailleurs, l'Etat fait à peine face à ses dépenses de souveraineté, quel partenaire

social est le mieux apte à créer la croissance et des emplois ? Ce sont bien évidemment les entreprises c'est-à-dire le secteur privé, n'en déplaise à ces jeunes mentionnés plus haut et qui rêvent presque tous quand on les interroge, d'être employés par la fonction publique. Réminiscence d'une époque définitivement révolue, époque pendant laquelle tout le monde profitait de la rente étatique. Le problème de fond qui se pose donc à la Côte d'Ivoire est celui de savoir comment créer les conditions optimales d'attrait de l'investissement privé ? Il faudrait peut être à cet effet rappeler qu'en 2009, les investissements directs étrangers (IDE) n'ont été que de 228 milliards de F CFA, c'est-à-dire moins de 2% du PIB, ce qui en termes relatifs, fait de la Côte d'Ivoire un pays moins attractif que la moyenne de l'Afrique subsaharienne où l'IDE représente environ 4% du PIB, alors que ce pays devrait jouer les premiers rôles au regard de ses potentialités naturelles. Nous ne nous attarderons pas sur d'autres indicateurs tel que le classement Doing Business que nous avons eu à traiter abondamment dans l'une de nos précédentes éditions et pour lequel la Côte d'Ivoire occupe le rang peu enviable de 168^{ème} sur 183.

En somme, et dans le court terme, la Côte d'Ivoire doit devoir faire face à de nombreux défis économiques dont deux nous semblent majeures et dont la réalisation serait intrinsèquement liée à la tenue des prochaines consultations électorales : Il s'agit de la gestion de la dette et de





L'emploi des jeunes,
une préoccupation majeure

l'attrait de l'investissement privé en vue de la création d'emplois.

Dès lors, comment est ce que la tenue des élections pourrait conduire à relever ces deux défis ? Autrement dit, comment est ce que l'économie ivoirienne sombrerait davantage si les élections n'avaient pas lieu ou se passaient mal?

S'agissant de la dette, l'échéance la plus attendue est l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE qui permettrait à la Côte d'Ivoire de voir, comme par enchantement, l'essentiel de ses 7400 milliards de F CFA de dette annulé. Pour y parvenir, la Côte d'Ivoire devra certes avoir réalisé tous les préalables encore appelé déclencheurs du point d'achèvement regroupés en six grandes catégories que sont : (i) la mise en œuvre satisfaisante du DSRP pendant au moins un an, (ii) la stabilité macroéconomique telle que convenue dans le programme avec le Fonds Monétaire International, (iii) la bonne gestion des finances publiques, (iv) la gestion des secteurs sociaux, Education et Santé, (v) la gestion de la dette, et (vi) la Gouvernance dans les secteurs de l'électricité, des hydrocarbures et du café/cacao. Nous reviendrons dans une autre édition sur les détails de chacune de ces

six catégories de déclencheurs. Certes, à l'évidence, la tenue des élections n'y figure pas explicitement. Mais il faut bien qu'on se le dise ; dans ce domaine comme dans d'autres, les non-dits sont souvent assourdissants. A la lecture de la polarisation faite sur les élections par l'ensemble des partenaires de la Côte d'Ivoire, aucun d'eux, notamment parmi les plus influents que sont les pays

occidentaux, ne seraient enclins à plaider en Conseil d'Administration de la Banque mondiale et du FMI pour l'effacement de la dette de la Côte d'Ivoire tant que les élections présidentielles n'auront pas eu lieu. Mr. Robert Zoellick, Président du Groupe de la Banque mondiale, ne s'est pas embarrassé de langage diplomatique pour le clamer lors de son séjour à Abidjan en Janvier dernier.

“ La Côte d'Ivoire doit devoir faire face à de nombreux défis économiques dont deux nous semblent majeures et dont la réalisation serait intrinsèquement liée à la tenue des prochaines consultations électorales: Il s'agit de la gestion de la dette et de l'attrait de l'investissement privé en vue de la création d'emplois. ”

Par ailleurs, la décomposition du stock de la dette de la Côte d'Ivoire révèle que la portion bilatérale est la plus importante et la France qui de tout temps a toujours été le principal partenaire de ce pays, détient une créance d'environ 1300 milliards de F CFA sur la Côte d'Ivoire après l'annulation de 250 milliards de F CFA (455 millions de dollars US) consentie à la fin de l'année 2009. Or c'est un euphémisme que de relever l'agacement des autorités françaises face au retard enregistré dans le processus électoral en Côte d'Ivoire, agacement qui s'est parfois manifesté de manière bruyante pour ne pas en dire plus. Mais en tout état de cause, la France reste à tout point de vue, LE partenaire privilégié de la Côte d'Ivoire avec qui il faudra compter aujourd'hui comme demain. Certes elle est présente au Conseil d'Administration des institutions de Bretton Woods et sa voix y pèse, elle est le principal créancier de la Côte d'Ivoire, mais elle est également au club de Paris (en assure d'ailleurs le secrétariat) qui regroupe l'ensemble des créanciers publics bilatéraux. Rappelons à cet effet que le club de Paris détient plus de la moitié des 7 400 milliards de F CFA de créances sur la Côte d'Ivoire. A travers la créance de la France, l'Agence Française de Développement (AFD), financerait des projets d'investissement public dans le cadre du mécanisme C2D (Contrat de Désendettement-Développement) dès que le point d'achèvement de l'Initiative-PTE serait atteint. Bien que l'effacement de la créance de l'AFD ne soit pas explicitement conditionné par la tenue des élections, le lien entre cette échéance et la réalisation de certains déclencheurs du point d'achèvement de l'initiative PTE pourrait aisément être établi, comme il se dit dans les milieux autorisés à mots presque couverts. M. Claude Guéant Secrétaire Général de l'Elysée, envoyé du Président Sarkozy, n'a pas eu besoin de circonlocution pour le dire lors de son séjour à Abidjan le 03 Octobre dernier : « *Nous savons bien que cette élection est la condition pour que les relations de la Côte d'Ivoire avec le reste du monde reprennent comme avant. Quand je dis comme avant, je pense en particulier à la relation bilatérale entre la France et la Côte d'Ivoire...* ». No comment ! Serait-on tenté de dire. Les ivoiriens le savent mieux que qui conque ; il est désormais admis par tous que l'élection d'un Président ayant toute la légitimité et le bon fonctionnement de l'Etat et de ses institutions, constituent un gage

“ **Nous savons bien que cette élection est la condition pour que les relations de la Côte d'Ivoire avec le reste du monde reprennent comme avant. Quand je dis comme avant, je pense en particulier à la relation bilatérale entre la France et la Côte d'Ivoire...** ”

de stabilité et de reprise d'une coopération financière assainie avec l'ensemble des partenaires de la Côte d'Ivoire. L'enjeu est donc de taille et la date du 31 Octobre 2010 (?), en tout cas la prochaine élection, est celle de tous les espoirs.

Pour ce qui est de l'attrait de l'investissement privé et la création des entreprises qui elles créent de la valeur ajoutée, l'extraordinaire potentiel dont regorge la Côte d'Ivoire ne suffit plus. L'une des conditions premières est le rétablissement de la confiance, de la stabilité des institutions, de la lisibilité et de la prévisibilité des actions de l'Etat. Hormis des opportunistes qui réalisent des « coups » notamment dans le secteur minier, peu d'investisseurs s'accommodent d'un environnement hautement risqué où à tout moment, tout peut s'arrêter. Les ivoiriens l'ont appris à leurs dépens, eux qui ont vécu les événements de 2002-2004 qui ont poussé à la porte de nombreux opérateurs économiques dont certains ont presque tout perdu. L'illustration la plus patente de ce désamour avec la Côte d'Ivoire a été, à n'en point douter, la délocalisation de la Banque Africaine de Développement (BAD) dont le retour tant souhaité par les ivoiriens de tous bords, est conditionné entre autres, par la tenue des élections présidentielles et le rétablissement d'un climat apaisé.

Gage de stabilité et de retour à la normalité, les élections constitueront la première des assurances pour les investisseurs dont certains attendent aux portes d'Abidjan, prêt à venir ou à RE-venir dans ce pays qui réunirait ainsi tous les atouts pour devenir à terme émergent tel que ambitionné dans son DSRP. Ce sont ces investisseurs

qui, comme nous le disions plus haut, créent de la valeur ajoutée c'est-à-dire des emplois pour les jeunes, de la fiscalité pour les finances publiques, des dividendes pour les actionnaires, des provisions et amortissements pour le réinvestissement, en un mot, de la richesse.

Nous ne nous attarderons pas sur les difficultés rencontrées dans certains secteurs d'activités, difficultés en partie ou en totalité liées à la partition de fait du pays. Nous évoquerons ici pour les besoins d'illustration, les coûts induits de l'acheminement des marchandises et autres commodités vers les ports d'Abidjan et de San Pedro ou encore le secteur de l'Energie Electrique, facteur de compétitivité par excellence et dont le déficit financier est estimé à environ 100 milliards de F CFA en 2010 et les impayés dans la zone CNO sous contrôle des Forces Nouvelles sont estimés à plus de 60 milliards de F CFA. Seules des élections et leur corollaire qu'est la réunification totale du pays permettraient, non pas de combler le déficit du secteur, mais tout au moins à la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) de recouvrer la contrepartie de la fourniture de l'électricité dans cette zone qui représente 50% du territoire national.

Cette fois-ci, nous l'espérons tous, est la bonne. L'engagement et l'engouement de tous les acteurs en commençant par ceux du Président de la République, sont rassurants. Toute tergiversation ou report sine die renverrait aux calendes... ivoiriennes, les espoirs du renouveau économique de ce pays qui a pour vocation de jouer dans la cour des grands. CQFD



PRESIDENTIAL ELECTIONS IN CÔTE D'IVOIRE

What's at stake for the Economy

The ultimate goal of an economy is well-being and freedom rather than the creation and accumulation of wealth. When applied to Côte d'Ivoire, this assertion by Amartya Sen, winner of the Nobel Prize in Economics in 1998, adds another dimension to the presidential elections slated for October 31, 2010. Without a doubt, a great deal has been written about the complex link between politics and economics. However, the Ivorian context is special in an absolute sense given that the political paralysis that has weighed heavily on the electoral process for five years seems to have been accompanied by a situation which, though worrisome, does not convey the impression of a country in crisis that has even experienced armed conflict, one of the effects of which has been the partitioning of the country. However, the situation in Côte d'Ivoire and for the vast majority of Ivorians is bad, even very bad. How can the upcoming elections, after seeming so remote and then becoming an obsession, make a decisive contribution to the country's economic revival and thus improve the well-being of its people? This is a key question that warrants analysis and discussion.

First, it is important to reexamine a number of the economic fundamentals of the Ivorian economy so as to understand the true situation that lies beneath appearances, which must be placed in a relative context. A number of fundamentals appear in the Government Flow of Funds Table [Tableau des Opérations Financières de l'Etat TOFE], which consolidates all the information related to a country's public accounts and provides information, among other things, on all revenue and expenditures, the sources of this revenue, and allocations, either in absolute terms and relative to gross

domestic product (GDP). This instrument also provides information and indicators that allow for a proper assessment of the country's public finance situation.

One of the commonly used indicators is

the basic primary balance. This indicator is simply the difference between government revenue (fiscal and non-fiscal revenue excluding foreign grants) and its primary expenditures (excluding interest and investment financed overseas), that is, current



expenditures (wages and compensation of government employees, operating expenses of government departments and institutions, social security benefits and other targeted social expenditures, subsidies, transfers, and contingency expenditures). It should be noted that this primary expenditure does not include debt servicing. In other words, the basic primary balance facilitates assessment of the government's capacity to meet its commitments under a debt-free scenario. It can also be viewed as the government's debt servicing capacity after covering all its current expenditures using its own resources.

Using the Government and IMF projections, the basic primary balance for 2010 stands at roughly CFAF 3 billion. In 2009, it stood at CFAF 46 billion. These figures are certainly positive and suggest that in 2009 and 2010, Côte d'Ivoire will meet all its operating expenses using its own resources. However, the sum of CFAF 3 billion (only) is indicative of the precarious state of Ivorian public finances. Indeed, with debt servicing amounting to approximately CFAF 400 billion (principal and interest on domestic and foreign debt), it goes without saying that public finances in Côte d'Ivoire are shaky and that the overall fiscal balance is moving inexorably into broadly negative territory (CFAF -240 billion projected in 2010 based on estimated revenue of CFAF 2,326 billion). In view of the fact that the authorities are finally willing to settle their debt arrears to creditors (public and private), the overall balance is estimated at CFAF -596 billion. Debt servicing would be much greater if Côte d'Ivoire's creditors had not agreed to accord special treatment to its colossal debt totaling roughly CFAF 7400 billion (domestic and foreign debt stock). This situation explains the importance of reaching the completion point under the HIPC Initiative, a discussion that will be taken up in another column.

The TOFE for Côte d'Ivoire also shows that of the CFAF 2,326 billion in fiscal revenue projected for 2010, CFAF 814 billion will go toward wages, CFAF 208 billion toward social security benefits, CFAF 135 billion toward crisis recovery, CFAF 297 billion toward miscellaneous subsidies, and a mere CFAF 248 billion (approximately 2.2 percent of GDP) toward self-funded

“ Debt servicing would be unsustainable if Côte d'Ivoire's creditors had not agreed to accord special treatment to its colossal debt totaling roughly CFAF 7400 billion (domestic and foreign debt stock). This situation explains the importance of reaching the completion point under the HIPC Initiative. ”

investments. Unfortunately, Côte d'Ivoire cannot rely on any significant foreign-financed investment, given that this figure is estimated at a mere 0.8 percent of GDP. By way of comparison, in 2009, Cape Verde (which some sources consider the best managed country in the subregion) allocated 5.7 percent of its own resources to investment and received external funding equivalent to 11 percent of its GDP. Bearing in mind that for several years, roads, energy, and other infrastructure have not been maintained, let alone rehabilitated apart from a few donor-funded projects, one can well imagine the sizeable investment that would be needed to eliminate the gap. The World Bank's emergency infrastructure rehabilitation project, intended, among other things, to fund basic water and sanitation services, trash collection and small-scale work to fill potholes in Abidjan and Bouaké, is symptomatic of the problems the Government is facing in meeting its basic investment expenditures.

In addition to TOFE indicators, other sources provide a clearer picture of the economic situation in Côte d'Ivoire. The Household Living Conditions Survey conducted in 2008 by Côte d'Ivoire's National Statistical Institute (INS) indicated that the poverty rate, which stood at 10 percent in 1995 and 38 percent in 2002, jumped to close to 49 percent in 2008. One of the manifestations of this negative trend is the

large number of jobless youth who roam the streets of Abidjan, some of whom have higher education degrees. Simply put, approximately one of every two Ivorians is poor, surviving on less than CFAF 661 per day. The INS report is quite telling, and it is no accident that the regions hardest hit by poverty are those directly impacted by the 2002 political and military crisis, that is, the Ouest and Centre-Ouest regions, where the poverty rate was roughly 63 percent in 2008, and the Nord region, where it has climbed to 77 percent. The face of poverty has three basic dimensions – exclusion, a lack of security, and deprivation. Exclusion transforms individuals into pariahs in a society that has rejected them, the lack of security that accompanies vulnerability makes individuals prey to any mishap such as illness or any kind of natural disaster, and deprivation, the monetary aspect of poverty, robs individuals of the resources needed to meet their most basic needs such as food, education, and health care, the key ingredients of well-being, as defined by 1998 Nobel Prize winner Amartya Sen.

However, regardless of the angle from which the problem is viewed, the effective weapon for combating poverty, that is, exclusion, a lack of security, and deprivation, is employment. In a liberal economy where the Government is barely able to cover its sovereign expenditures, what social partner is best suited to foster



growth and job creation? Clearly, businesses or the private sector, despite the wishes of the youth mentioned above. When interviewed, virtually all express a desire to work in the public sector. Their attitude is reminiscent of a bygone era, when everyone benefitted from government employment. The underlying problem in Côte d'Ivoire is therefore the creation of optimal conditions to attract private investment. It should perhaps be noted that in 2009, foreign direct investment (FDI) amounted to a paltry CFAF 228 billion (under 2 percent of GDP) which, in relative terms, makes Côte d'Ivoire less attractive than the average country in Sub-Saharan Africa where FDI accounts for 4 percent of GDP, though Côte d'Ivoire should be playing a star role given its natural potential. We will not dwell on other indicators such as the "Doing Business" ranking, which we addressed at length in a previous column (Côte d'Ivoire's unenviable ranking was 168 out of 183 countries).

All told, in the short term, Côte d'Ivoire must grapple with myriad economic challenges, two of which we consider highly important and intrinsically linked to the convening of the upcoming elections – debt management and private investment for jobs creation.

How can the convening of elections result in overcoming these challenges? In other words, how can the Ivorian economy further deteriorate if the elections are not held or turn out to be fraught with problems?

Côte d'Ivoire must grapple with myriad economic challenges, two of which we consider highly important and intrinsically linked to the convening of the upcoming elections - debt management and private investment for jobs creation.

In the case of the country's debt, the most eagerly awaited deadline is the completion point under the HIPC Initiative, which would eliminate, in a seemingly magical fashion, the bulk of its outstanding debt of CFAF 7400 billion. To achieve this, Côte d'Ivoire will certainly have to meet all the requirements or completion point triggers grouped into six major categories, namely (i) satisfactory PRSP implementation for at least one year; (ii) macroeconomic stability as agreed under the IMF program; (iii) sound public finance management; (iv) improved delivery of basic social, education, and health services; (v) debt management; and (vi) governance in the electricity, hydrocarbons, and coffee/cocoa sectors. We will provide a detailed discussion of each of these six categories of triggers in

a subsequent article. Obviously, holding elections is not an explicit requirement. However, we feel compelled to say that in this area, as in so many others, the silence surrounding an issue is often deafening. Given the intense focus on the elections by Côte d'Ivoire's partners, none of them, including the western countries that wield the greatest influence, will be inclined to make a case before the Boards of the World Bank and IMF to cancel Côte d'Ivoire's debt until presidential elections are held. During a visit to Abidjan last January, Mr. Robert Zoellick, President of the World Bank Group, dispensed with diplomatic language in his appeal for the convening of elections.

Moreover, a breakdown of Côte d'Ivoire's

A political rally : what next after the elections ?



debt stock reveals that the bilateral portion is higher, and that Côte d'Ivoire owes France, its principal longstanding partner, approximately CFAF 1300 billion, following the cancellation of CFAF 250 billion (US\$455 million) in debt at end-2009. Now it would be an understatement to allude to the displeasure of the French authorities over the delays in the electoral process in Côte d'Ivoire, a displeasure that at times has been stridently expressed, to put it mildly. In any case, however, France will certainly continue to be Côte d'Ivoire's partner of choice with which it will have to reckon, now and in the future. Of course, France, Côte d'Ivoire's principal creditor, sits on the Board of Executive Directors of the Bretton Woods institutions where its voice carries weight. But it is also a member of the Paris Club (serving as its secretariat as well) that groups together all public bilateral creditors. It bears noting, in this regard, that the Paris Club holds over half of Côte d'Ivoire's debt of CFAF 7000 billion. Using credit from France, the Agence Française de Développement (AFD) is expected to fund public investment projects under the C2D mechanism (Debt Relief and Development Contract) once the HIPC Initiative completion point has been achieved. While cancellation of the AFD debt is not explicitly contingent on the holding of elections, the link between this debt and the implementation of a number of triggers for achieving the HIPC Initiative completion point could easily be made, an assertion made in slightly veiled terms in official circles. Mr. Claude Guéant, Chief of

Staff to the President and President Sarkozy's envoy, got straight to the point during his visit to Abidjan on October 3: We are well aware that this election is the prime requirement for ensuring that Côte d'Ivoire's relations with the rest of the world will be normalized. When I say 'normalized,' I refer in particular to the bilateral relationship between France and Côte d'Ivoire..." No comment! is what one might say. The Ivorians know this better than anyone else. No one disputes the fact that the election of a fully legitimate president and the smooth functioning of the State and its institutions are prerequisites for stability and recovery for improved financial cooperation with all of Côte d'Ivoire's partners. The stakes are therefore high and all hopes are pinned on October 31, 2010, or at any rate, the next election.

With respect to attracting private investment and starting up businesses, which will create value added, the great potential that abounds in Côte d'Ivoire will no longer suffice. One of the prerequisites is the restoration of confidence, the stability of the institutions, transparency, and the predictability of State actions. With the exception of opportunists who broker lucrative deals, especially in the mining sector, few investors will tolerate a high-risk environment where everything can grind to a halt at any moment. The Ivorians learned this lesson at their expense - those who experienced the events of 2002-2004 during which numerous economic operators were driven out, a number of

whom lost almost everything. The most striking illustration of this disaffection with Côte d'Ivoire was, without a doubt, the relocation of the African Development Bank (AfDB), whose return, so keenly desired by Ivorians of every stripe, is contingent on, inter alia, the organization of presidential elections and the restoration of a peaceful environment.

As a prerequisite for stability and a return to normalcy, the elections will mark the first step toward reassuring investors, a number of whom are waiting on Abidjan's doorstep, ready to come—or come back—to this country that would then be in a position to leverage all its assets to ultimately become an emerging market economy, as envisioned in its PRSP. It is these investors who, as was mentioned above, will create value added, that is, jobs for the youth, tax revenue for the public purse, dividends for shareholders, provisions and amortizations for reinvestment. In a nutshell—wealth.

We will not dwell on the difficulties encountered in certain business sectors, which are due, partly or entirely, to the de facto partitioning of the country. For purposes of illustration, we will cite the costs associated with the transport of merchandise and other commodities to the Abidjan and San Pedro ports, or the electric energy sector, an excellent catalyst for competitiveness, whose estimated financial deficit amounts to over CFAF 100 billion in 2010, and outstanding debts in the CNO zone controlled by the New Forces, estimated at approximately CFAF 60 billion. Only the elections and the outcome—the reunification of the entire country—would make it possible not to eliminate the sector's deficit, but at least facilitate, at the Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), the collection of payment for the provision of electricity in this zone, which covers 50 percent of the country.

This time, we all hope, will be the charm. The commitment and keen interest demonstrated by all actors, starting with the President, is reassuring. Any equivocation or indefinite postponement would delay hopes for the economic renewal of this country which intends to become a major player.

“ We are well aware that this election is the prime requirement for ensuring that Côte d'Ivoire's relations with the rest of the world will be normalized. When I say 'normalized,' I refer in particular to the bilateral relationship between France and Côte d'Ivoire... ”



Le Taureau par les cornes

Un Conseil Présidentiel sur la question de l'emploi en Côte d'Ivoire

Après plusieurs années de crise, la Côte d'Ivoire redresse progressivement la tête. La croissance économique est de retour mais elle reste fragile. En fait de crise, il s'agit de plusieurs crises, économique, sociale, politique, identitaire, qui ont toutes laissé des plaies dans la société ivoirienne, plaies dont la plus béante et l'une des plus profondes est le chômage des jeunes entre 15 et 35 ans, des villes et des campagnes. Les statistiques officielles donnent froid au dos surtout quand on se réfère aux années de prospérité de ce pays dont le taux de pauvreté était d'environ 10% dans les années 90 et avoisine les 49% aujourd'hui. Cette paupérisation généralisée se traduit entre autres par près de 4 millions de chômeurs soit environ 24% de la population active. Ce taux était de 6,2% en 2002. Selon les chiffres officiels, le système scolaire qui n'est plus adapté au marché de l'emploi, éjecte chaque année en moyenne 500.000 jeunes qui viennent grossir la masse des désespérés. Entre 2002 et 2008, c'est environ 50% des entreprises du secteur formel qui ont disparu (13000 sur 26000) détruisant au passage plus de 44% des emplois permanents.

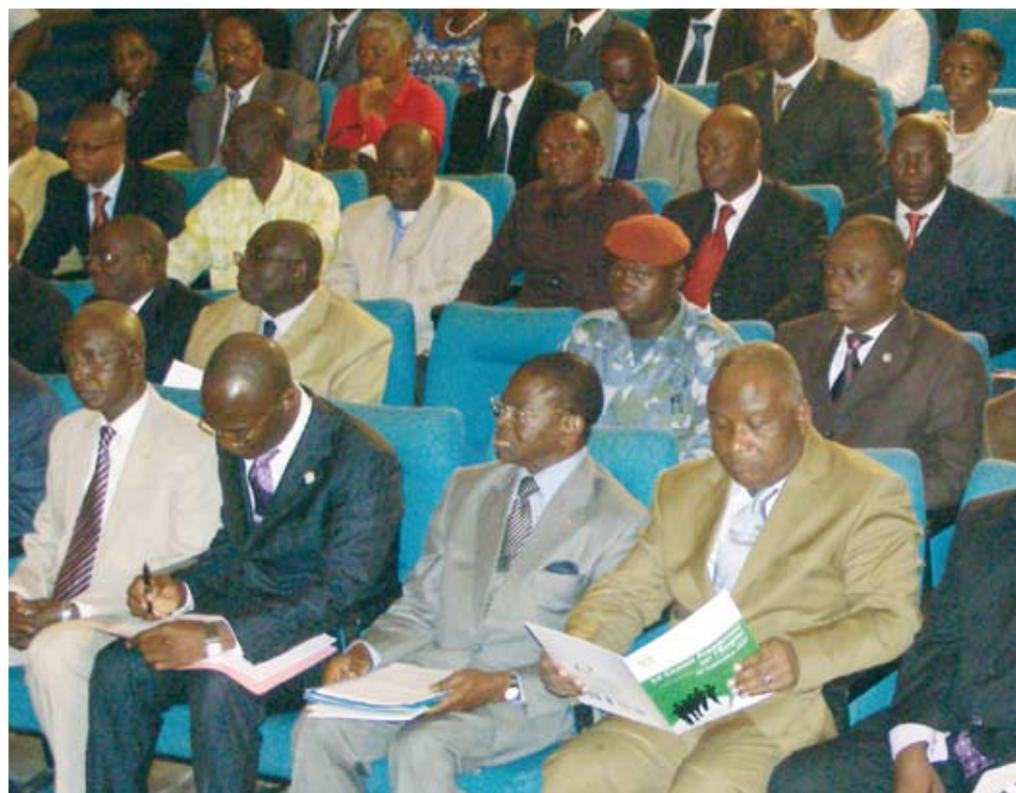
Face à une telle situation apocalyptique, les pouvoirs publics et les partenaires au développement de la Côte d'Ivoire ne pouvaient longtemps rester indifférents au risque de voir un jour s'allumer la mèche de ce que d'aucuns considèrent à juste titre comme étant une bombe à retardement. C'est dans ce contexte qu'a été conçu le Conseil Présidentiel sur l'Emploi et son pendant opérationnel qu'est le Conseil National de l'Emploi qui a été porté sur les fonds baptismaux le 30 Septembre 2010 sous la haute présidence du Président du Conseil Economique et Social représentant pour la circonstance le Président de la République.

Placé sous le Haut patronage du Président de la République, le Conseil Présidentiel sur l'Emploi (CPE) au-delà de l'événement du 30 Septembre dernier, est un indicateur de la prise de conscience au plus haut sommet de l'Etat, de la gravité de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire et de la nécessité d'en faire une priorité majeure. Il se veut être le déclencheur politique du Conseil National sur l'Emploi (CNE) qui pour être efficace avait besoin d'une telle légitimation.

Conçu pour être le creuset où se pensera pendant une durée limitée de quatre mois la question de l'emploi sans préjudice des compétences des structures gouvernementales, le CNE a pour objectif global d'établir un nouveau Pacte Economique et Social pour l'Emploi en Côte d'Ivoire par la mise en place

d'un régime structurant de politique nationale de l'emploi intégré aux cadres et aux objectifs pour la croissance et le développement économique et social. En d'autres termes, il s'agira de doter le pays d'un instrument de gouvernance à double vocation : un instrument économique pour replacer l'emploi dans sa fonction de facteur de production et d'accélération de la croissance ; et un instrument social en ce que la politique nationale de l'emploi doit contribuer à corriger les inégalités sociales.

Le principe d'organisation s'appuie sur le constat que les politiques, les mesures et les actions pour l'emploi sont initiées et conduites dans différents secteurs et à différents niveaux par des acteurs aussi divers que variés, sans que ne se dégagent une synergie et une coordination à même d'assurer la pertinence, la cohérence et



l'efficacité dans une approche intégrée. Or c'est une telle approche qui permettrait de s'appuyer sur les interactions entre les différentes initiatives. Une stratégie interministérielle reflétant le caractère multidimensionnel et transversal de l'emploi s'impose ; et ce, en prenant appui sur les pouvoirs politiques qui ont la responsabilité des politiques de développement, les collectivités territoriales, le secteur privé tant moderne qu'informel et les partenaires sociaux.

Le CNE se veut une démarche à la fois descriptive et analytique, exhaustive et intégrée, de portée nationale en vue de donner à la société ivoirienne une compréhension commune de la problématique de l'emploi et de l'insertion en Côte d'Ivoire et une vision partagée des voies de solutions possibles. Dans cette attente, les travaux du CNE couvriront l'ensemble des domaines qui influent sur l'emploi et le déterminent.

Le CNE, au cours des quatre prochains mois va explorer de manière systémique et analytique le problème de l'emploi et ses solutions dans les dimensions économique, démographique et sociale, institutionnelle et gouvernance. Ces travaux seront soutenus par des études qui permettront de fournir aux différents ateliers et tables rondes les éléments factuels qui pourront

guider la réflexion. Pour cela, des études sur le profil économique de la Côte d'Ivoire et sa relation à l'emploi ; le profil démographique et social en Côte d'Ivoire et sa relation à l'emploi ; le profil du secteur Education-formation en Côte d'Ivoire et sa relation à l'emploi ; le profil du marché du travail et sa relation à l'emploi ; le profil du cadre normatif et institutionnel de gouvernance économique et sociale en Côte d'Ivoire et sa relation à l'emploi sont achevées ou en cours d'achèvement.

En complément de ces études, trois (3) tables rondes seront organisées sur les préoccupations saillantes autour desquelles se cristallisent toutes les attentes du moment à savoir l'employabilité des jeunes ; l'accélération de la création économique et d'emplois : auto-emploi, Très Petites Entreprises ; PME-PMI, Grandes Entreprises et l'accompagnement du développement porteur d'emplois : cas du secteur informel et du secteur agricole.

Le CNE devra déboucher à l'issue des travaux sur

- l'élaboration du Document de cadrage de politique nationale de l'emploi et du Document-plan pour l'action
- la validation du document de cadrage de politique nationale de l'emploi et du document plan. Cette validation se fera à deux niveaux : le niveau élargi et le niveau restreint.

Les documents produits seront largement diffusés pour recueillir les commentaires et avis des différents acteurs de la société ivoirienne et les ajustements nécessaires seront portés et soumis aux assises de restitution et d'appropriation nationale. Ces assises se tiendront sur une demi-journée et vont marquer la fin des travaux du CNE proprement dits. Elles réuniront de nouveau les institutionnels comme dans le cas du Conseil Présidentiel. Quatre temps forts marqueront ces assises :

- la présentation des résultats du CNE : document de cadrage de politique nationale de l'emploi et document plan ;
- la validation et l'adoption officielle des résultats par le Gouvernement ;
- la Déclaration d'orientation de politiques de l'emploi 2011-2015.
- Le Gouvernement adoptera le nouveau régime de politique nationale de l'emploi par voie législative ou réglementaire, en vue de lui donner la force d'application requise. Au cours des quatre mois de

travaux, le CNE sera géré par trois organes : le Comité de pilotage, la Cellule opérationnelle et le Comité scientifique interministériel.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Il assurera la coordination, le maintien de la cohérence et le suivi du déroulement du CNE. Il comprend le Ministre en charge de l'emploi, les représentants du secteur privé, les représentants des collectivités locales, et les représentants de la Plateforme de services, les représentants résidents des partenaires techniques et financiers. Le Comité de pilotage reflète en effet, la volonté d'établir un partenariat tripartite : pouvoirs publics, secteur privé et partenaires sociaux. Il traduit également la nécessité de recentrer plus que par le passé le problème de l'emploi dans la coopération bilatérale et multilatérale.

LA CELLULE OPÉRATIONNELLE

Elle assurera l'organisation pratique des étapes du CNE. Elle comprend les personnes-ressources des principales structures ayant une mission d'emploi.

LE COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERMINISTÉRIEL

Le Comité scientifique interministériel est le vivier d'Experts nationaux qui seront mis à contribution d'abord pour effectuer les travaux d'analyse, de diagnostic et de propositions des politiques et mesures, ensuite pour suivre l'élaboration du Document de cadrage et du Document-plan à travers les référents.

Le Comité comprend en effet les experts issus des Ministères ou des institutions à mêmes de concourir aux réponses au problème de l'emploi. Dans sa composition le comité scientifique est significatif de la transversalité et du caractère multidimensionnel de l'emploi ainsi que de la nécessité pour tous les acteurs concernés de s'associer à la recherche des solutions et à jouer leurs partitions à la mise en œuvre.

Le CNE bénéficiera de l'appui des partenaires au développement dont la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et la Coopération Française.

Les officiels lors du Conseil présidentiel sur l'emploi



TOGO

Pour une relance des secteurs traditionnels de l'économie

La suspension de l'assistance financière internationale entre 1992 et 1997 ainsi que d'autres facteurs institutionnelles ont considérablement affecté les fondamentaux de l'économie togolaise. La normalisation politique qui a suivi les élections législatives de 2007 a permis au pays de renouer la coopération avec les partenaires extérieurs et d'envisager l'avenir sur de nouvelles bases. Pour retrouver le chemin de la croissance, le gouvernement togolais a commandé une Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce (EDIC), avec comme principal axe l'identification des obstacles dans les secteurs clés de l'économie. Eclairage.

Les auteurs du rapport d'Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce (EDIC) présenté en Septembre dernier dans la capitale togolaise sont formels : Pour redonner un nouveau souffle à son économie, le gouvernement togolais devrait impérativement remettre en scelle les secteurs traditionnels et lever les barrières aux exportations. Intitulée « **Relancer les secteurs traditionnels et préparer l'avenir : Une stratégie de croissance tirée par les exportations** », l'étude donne une photographie de ce que le Togo économique de demain devrait être.

Tout d'abord, l'environnement des affaires passé au crible par les experts de l'étude qui préconisent, outre l'assouplissement des contraintes imposées aux investisseurs, de développer les compétences adéquates pour répondre à la demande du marché. Preuve à l'appui, le rapport indique que la position du Togo dans le classement du « Doing Business » n'a pas beaucoup évolué au cours des cinq dernières années. Les enquêtes menées montrent que l'accès au crédit constitue l'une des plus grandes difficultés du secteur privé et empêche le développement des entreprises. On note également des faiblesses liées à la corruption, la protection des investisseurs et la création d'entreprise. De plus, 60% des entreprises interrogées estiment que les tribunaux ne sont pas impartiaux ou libres de toute corruption. Pourtant le Togo, qui a assuré la présidence de l'Organisation pour l'Harmonisation du droit des Affaires en Afrique (OHADA) depuis Décembre 2010, devrait pouvoir tirer un meilleur parti de sa position pour appliquer plus efficacement le cadre réglementaire qu'offre l'institution en matière de commerce. De la sorte, des améliorations pourraient être apportées à la professionnalisation des tribunaux de commerce et l'application du droit commercial.

Le terminal à conteneurs du port de Lomé : poumon de l'économie.



Le rehaussement du niveau des compétences est lui aussi un autre chapitre abordé dans cette étude qui montre des similarités avec la majorité des Etats subsahariens: Inadéquation de l'offre de formation par rapport aux besoins du marché, faible qualité de l'enseignement, taux de chômage élevé. La solution ? Associer le secteur privé de façon plus efficace à la formation professionnelle qui peut se faire à travers des stages en entreprises, la contribution du privé à la conception des programmes de formation post-secondaires, et l'amélioration de la qualité des enseignements dispensés dans les institutions de formation non étatiques.

Ensuite, la rénovation des infrastructures et la réduction des coûts qui occupent une bonne partie du rapport, avec cette lancinante question de l'énergie électrique et les communications. Le rapport nous apprend qu'au Togo, les tarifs d'électricité sont nettement supérieurs à la moyenne régionale, ce qui rend peu probable la compétitivité du pays dans le secteur des industries manufacturières pour lesquelles l'électricité est un intrant important. Pour ce qui est de la communication (téléphone fixe, téléphone mobile, accès à l'internet), les coûts sont très élevés par rapport à d'autres pays de la sous-région où il y a une plus grande ouverture et où la concurrence dans le secteur de la téléphonie mobile est accrue. Le réseau routier, quant à lui, nécessite de grands travaux de construction et de réhabilitation, sans oublier le pari de l'entretien. Une des solutions recommandées par le rapport est d'améliorer la position du Port de Lomé appelé à devenir plus compétitif au niveau régional et continental, surtout que le contexte risque d'évoluer dans un sens plus favorable que jamais : la normalisation de la situation à Abidjan et les réformes en cours au Ghana, devraient inciter à un plus grand allègement des procédures ainsi que leur

intégration à la mise en place d'un guichet unique pour toutes les opérations d'import/export.

Agriculture, Emploi et politique commerciale au Togo : repenser le cadre général

L'EDIC, il faut le souligner, relance la participation du Togo dans le Programme du Cadre Intégré Renforcé pour l'Assistance Technique liée au Commerce. Elle vient renforcer le contenu de la Stratégie pour la réduction de la pauvreté du Togo en ce qui concerne la croissance économique. De ce fait, les experts ne se sont pas trompés en reconnaissant que l'agriculture demeure le secteur qui permet d'accroître directement les revenus des pauvres. Mais beaucoup reste à faire pour exploiter les opportunités et améliorer la compétitivité du Togo sur les produits d'exportation traditionnels que sont le coton, le café et le cacao. Selon le rapport, la filière coton mérite une attention prioritaire étant donné le nombre important de personnes pauvres qui s'y consacrent. Quant aux filières du café et du cacao, elles requièrent une nouvelle stratégie globale axée sur l'amélioration du rendement. Par ailleurs, si l'on met en valeur le potentiel de la production alimentaire (notamment en encourageant l'exportation vers la sous-région des produits vivriers dont la demande locale est déjà suffisamment satisfaite), la croissance économique et la création de revenus devraient augmenter de façon substantielle. Mais il est important de s'efforcer à résoudre certains problèmes transversaux pour tirer le meilleur des potentialités agricoles du pays. Il s'agit notamment de la réforme foncière, de l'aménagement de pistes rurales, des systèmes d'informations du marché, de la modernisation des services de recherche et de vulgarisation, etc.

Ces améliorations dans un secteur aussi vital que l'agriculture pourraient induire un effet domino sur la politique commerciale du Togo de manière plus globale et plus cohérente, notamment en favorisant la concentration des ressources sur les principales priorités. La rationalité d'une telle mesure s'explique par le besoin de lever les contraintes liées au développement du commerce et à la politique commerciale (faible capacité technique, indisponibilité de données fiables en temps opportun, instabilité du cadre institutionnel). De plus, une approche rationnelle de la promotion des investissements et des exportations est également proposée pour éviter des discriminations au détriment des entreprises hors zone franche. Or que constate l'étude sur ce segment particulier de la politique commerciale ?

Primo : il existe une évolution radicale de la structure des exportations suite au déclin des secteurs du phosphate et du coton. Le ciment et le clinker sont ainsi devenus les principaux produits d'exportations (35 à 40% des exportations) et les exportations sont de plus en plus destinées aux pays de la CEDEAO (68 à 70% des exportations). Quant aux importations, elles ont moins évolué, mais la position de la Chine comme pays d'origine s'est considérablement consolidée (de 3% des importations en 2000 à 16% en 2007).

Secondo : Au sujet de la facilitation du commerce, le commerce de transit et de réexportation, et sur la zone franche togolaise,

on note par exemple que les coûts et retards excessifs que l'on observe dans le commerce sont dus principalement à la non application des accords régionaux de transit, ainsi qu'aux retards et surcoûts occasionnés par les services de douane et d'escorte. De plus, la procédure de dédouanement comporte des étapes excessives et donne lieu à des paiements non officiels et injustifiés.

Tertio : Grâce à sa position géographique et son port en eau profonde, le Togo fait office d'entrepôt pour les pays voisins. Le trafic d'import/export destiné à d'autres pays (transit et réexportation) apporte une valeur ajoutée estimée à 10% du PIB, la part la plus importante provenant de la réexportation des véhicules d'occasion. Le rapport note qu'une grande partie de ce commerce est basée sur la contrebande vers le Nigéria, une pratique qui favorise la culture de la corruption et de l'évasion fiscale, tout en détournant des compétences entrepreneuriales des autres activités productives, plus viables à long terme.

Les sources potentielles porteuses de croissance économique

Il ressort de la lecture de l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce que les secteurs clés porteurs de croissance économique pour le Togo demeurent ceux des phosphates, du coton, des cultures vivrières, du ciment, du commerce de transit et de la zone franche. Pour tirer le meilleur de ces différents secteurs et relancer rapidement l'économie togolaise, le rapport recommande qu'un certain nombre de priorités soient mises en œuvre dans les meilleurs délais. Il s'agit notamment de :

- relancer le secteur du phosphate et renouveler la confiance dans l'avenir du secteur coton en améliorant la gouvernance, en favorisant l'entrée d'un investisseur privé stratégique dans les deux cas, et en renforçant les capacités des organisations des producteurs de coton ;
- promouvoir la production vivrière pour l'exportation vers la sous-région et la substitution efficace des importations ;
- agrandir la zone franche togolaise et réorienter ses activités vers les secteurs à haute intensité de main-d'œuvre, et vers l'accès à des marchés au-delà de la sous-région, sur la base d'une analyse coût/bénéfice de la zone et d'une étude de ciblage ;
- développer un cadre réglementaire stable et transparent pour attirer des investisseurs privés solides, prêts à s'engager sur le long terme, tout en assurant à l'État les ressources nécessaires au développement ;
- investir dans les infrastructures et les services du Port Autonome de Lomé, pour maintenir et renforcer son rôle de « hub » régional ; et enfin
- promouvoir le commerce licite de transit et de réexportation par la réhabilitation des routes, l'aménagement de la réglementation, et une plus grande concurrence dans le transport routier.

Lire le rapport dans son intégralité sur le site www.banquemondiale.org/togo, dans la rubrique « Documents et Rapports ». Il peut également être consulté dans le Centre d'Information du Public au sein du Bureau de la Banque mondiale à Lomé.

MADANI M. TALL AU BURKINA FASO

Une visite aux pas de course

Suite à la reconfiguration des Directions Pays de la Région Afrique de la Banque mondiale, le Burkina Faso a rejoint depuis le 1er juillet 2010 le groupe de pays constitué notamment de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Togo. A la faveur de cette redistribution de carte, M. Madani M. Tall, Directeur des Opérations de ce groupe de pays, a effectué une visite officielle au Burkina Faso du 20 au 24 Septembre derniers.

Cette visite a été l'occasion pour M. Tall de s'entretenir avec les autorités du Faso au premier rang desquelles le Président Blaise Compaoré. L'audience qui a porté sur l'état de la coopération entre la Banque mondiale et le pays des « Hommes Intègres » a été l'occasion pour le nouveau Directeur des Opérations de saluer les efforts accomplis par le Gouvernement Burkinabé sur le chemin des réformes et du développement économique de ce pays connu pour la qualité de la gestion de ses ressources publiques et sa stabilité. Le Burkina, faut-il le rappeler, a l'un des meilleurs indices d'allocation des ressources IDA (3,8 sur 5) et est parmi les 10 premiers pays réformateurs du classement Doing Business 2010. L'audience accordée à M. Tall a également permis de beaucoup écouter. Surtout écouter les conseils du Chef de l'Etat du Faso dont l'aura et la clairvoyance en ont fait l'un des sages du continent africain et de Ouagadougou la plaque tournante de la diplomatie Ouest-Africaine.

Outre le Président de la République, M. Tall a été reçu par le Président de l'Assemblée Nationale le Très Honorable Roch Marc Christian Kaboré, le Premier Ministre Tertius Zongo, et bien évidemment M. Lucien Marie Noel Bembamba, Ministre de l'Economie et des Finances, Gouverneur de la Banque mondiale pour le Burkina.

La société civile a également figuré à l'agenda du nouveau Directeur des Opérations. Un petit-déjeuner de travail

a permis à M. Tall de prendre contact avec des universitaires, des hommes de media et des représentants des organisations faitières actives notamment dans la lutte contre la corruption. Tout y est passé notamment l'état de la gouvernance au Burkina Faso, les défis que rencontre la société civile dans son engagement, la perception de l'action de la Banque mondiale en direction de cette société civile. Pour Madani M. Tall, le dialogue avec la société civile est un segment prioritaire de l'action de la Banque mondiale, dialogue qui se nourrit des contributions d'interlocuteurs au-delà des voix officielles. M. Tall a salué le dynamisme de la société civile et

l'a invitée à privilégier une approche constructive avec les différents acteurs du développement. De même, il a plaidé pour un renforcement continu des relations entre la Banque mondiale et toutes les forces vives du pays.

Au-delà des rencontres avec les partenaires, le Directeur des Opérations a effectué une descente sur le terrain pour visiter trois projets bénéficiant de financement de la Banque mondiale. Le premier arrêt a été le Programme National de Gestion des Terroirs II (PNGT II) qui a financé entre autres la construction du marché à bétail dans la commune de Komsilga. M. Tall s'est entretenu avec les autorités

Madani M. Tall s'entretenant avec le président Blaise Compaoré



communales dont l'engagement et la maîtrise du processus d'élaboration des plans de développement communaux ont contribué à la bonne exécution du programme. Le deuxième temps fort de la descente sur le terrain a été la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF). Il y a été question du développement du secteur privé, de la création et de la promotion des entreprises. Grâce à l'intervention du Programme d'Appui à la Compétitivité et au Développement de l'Entreprise (PACDE) financé à hauteur de 30,7 millions de dollars par la Banque mondiale, la MEBF est aujourd'hui un outil essentiel d'appui aux PME. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : réduction du délai de création d'une entreprise de 136 jours en 2004 à 14 jours en 2009, et de 226 jours en 2004 à 132 jours en 2009 pour l'obtention d'un permis de construction, la création de 11 400 entreprises au guichet unique de la MEBF, la création de 1914 emplois à

travers un mécanisme incitatif (matching grant), l'accès à 6.2 milliards de F CFA de crédits par les entreprises coachées par la MEBF. Ces performances de la Maison de l'Entreprise ont valu au Burkina Faso d'être classé par Doing Business 2010 parmi les 10 premiers pays ayant procédé à des réformes hardies dans l'amélioration du climat des affaires. Dernier temps fort de la descente de M. Tall sur le terrain, la visite du barrage de Ziga, à 50 kilomètres de Ouagadougou la capitale du Faso. Ce barrage permet l'alimentation en eau Potable de la Ville de Ouagadougou. D'un coût global de 205 millions de dollars USD, le projet a bénéficié d'un financement IDA de 70 millions de dollars. A sa clôture en 2007, le projet avait entre autres, permis le raccordement de 860000 personnes au réseau d'eau potable (contre 300 000 en 2004) ainsi que la fourniture d'eau potable en permanence aux abonnés de l'Office National de l'Eau et de

l'Assainissement (ONEA).

Heureuse coïncidence, la visite de M. Tall s'est déroulée alors qu'avait été programmée une revue conjointe des portefeuilles de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD) au Burkina Faso. C'est tout naturellement que le Directeur des Opérations y a pris part le 21 septembre. Au moment où tous les partenaires au Développement parlent d'harmonisation de leurs interventions sans toutefois la mettre effectivement en pratique, l'exemple de la Banque mondiale et de la BAD est à mettre au crédit des deux institutions, mais surtout à celui du Gouvernement Burkinabé qui a fait de la coordination des actions de ses partenaires une priorité et même un impératif. L'exercice a été l'occasion pour M. Tall de constater l'état et les performances du portefeuille de projets de la Banque mondiale au Burkina Faso. Ce portefeuille est constitué de 20 projets dont 15 nationaux et 5 régionaux représentant un engagement global de 1115 millions USD soit 577 milliards de F CFA (voir PP. 18-19).

Autre coïncidence, l'organisation de la retraite de l'équipe pays du 22 au 23 Septembre sous l'égide de Mme Galina Sotirova, Représentante Résident de la Banque mondiale au Burkina. Moment de détente, de travail et surtout de réflexion pour plus de 80 membres de l'équipe pays sur le thème : «Maximiser l'efficacité de la mise en œuvre de la Stratégie d'Assistance Pays pour le Burkina Faso et accélérer les résultats de développement». Rappelons que la dernière Stratégie de la Banque mondiale pour le Burkina Faso a été élaborée en août 2009 et couvre la période 2010-2012. La présence de M. Tall à cette retraite a été un plus en terme de redynamisation des troupes. Le Directeur des Opérations a relevé pour s'en féliciter, la participation d'une délégation de l'IFC (International Financial Corporation) conduite par Mme Mary-Jean Moyo, Représentante de l'IFC pour le Burkina Faso.

Pour cette visite qui peut être assimilée à une prise de contact, M. Tall était accompagné de Mme Katrina Sharkey, Coordinatrice de Programme et Mme Joelle Businger, Chargée Principale des Opérations, toutes deux basées à Washington.



BANQUE MONDIALE - BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Revue conjointe des portefeuilles au Burkina Faso

Sous l'égide du Gouvernement du Burkina Faso, les représentations locales de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD) ont conduit une revue conjointe de leurs portefeuilles de projets le 21 septembre dernier. L'exercice, qui a regroupé 175 participants, était placé sous le thème : « Harmoniser les interventions pour réussir le pari du développement au Burkina Faso ». Cinq ans après la déclaration de Paris sur l'Harmonisation des interventions des bailleurs de fonds et deux ans après le sommet d'Accra sur l'efficacité de l'aide, la revue conjointe Banque mondiale - BAD tout en étant une première, est la traduction concrète de la volonté exprimée par la communauté internationale et qui peine à prendre corps.

Le portefeuille actuel de la BAD et de la BM au Burkina Faso

● **Le portefeuille actuel de la BAD**

Les interventions du Groupe de la BAD au Burkina Faso ont commencé en 1970. Etant un pays à faible revenu, le Burkina Faso reçoit essentiellement du financement concessionnel du Fonds Africain de Développement (FAD), sous forme de prêts et de dons, les deux principaux déterminants de l'aide étant les besoins et la performance du pays. Pour l'année 2009, les interventions de la BAD au Burkina ont été 50% sous forme de don et 50% de prêts. Du fait de la soutenabilité de sa dette le Burkina est devenu en 2010 un pays 100% dons. Le portefeuille des projets nationaux de la Banque Africaine de Développement au Burkina Faso comprend dix huit (18) projets actifs dont un appui budgétaire global (PASRP V), ce qui représente un engagement total estimé à 314 millions d'Unité de Compte (ou 484 millions USD) soit environ 240 milliards de F CFA¹. Il faut

noter que les composantes nationales des projets multinationaux ne sont pas prises en compte dans le portefeuille national. Les projets multinationaux (dix au total) représentent un engagement global de 170 millions d'Unités de Compte, (ou 263 millions USD), soit 130 milliards de F CFA. L'ensemble du portefeuille de la Banque africaine de Développement au Burkina Faso (appui budgétaire global, projets nationaux et projets régionaux) représente un volume financier global estimé à environ 484 millions d'Unités de Compte (746 millions de dollars USD), soit environ 370 milliards de FCFA. Cette estimation exclut tous les appuis dans le cadre des fonds fiduciaires, de l'assistance technique ponctuelle et des autres réponses ponctuelles à des besoins venant soit du Gouvernement soit de la Société Civile.

Il ressort du graphique ci-dessus que les quatre principaux secteurs de concentration de l'aide de la BAD sont respectivement : les infrastructures et l'électricité (39%), l'agriculture et le développement rural (23%), l'eau potable et l'assainissement (16%) et le secteur

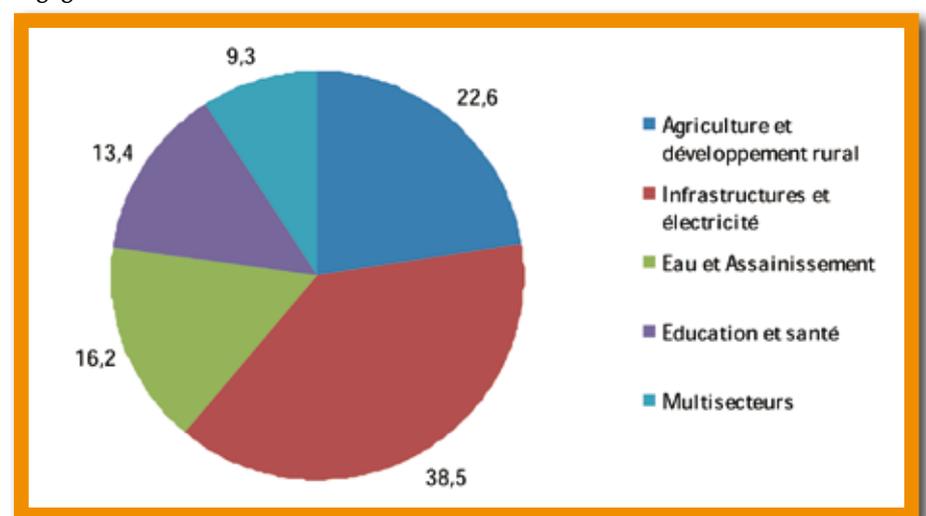
social (éducation et santé- 13%).

● **Portefeuille actuel de la Banque mondiale**

La Banque mondiale, à travers l'Association Internationale de Développement (IDA) et d'autres ressources dont elle assure l'administration, intervient au Burkina Faso depuis la décennie 60. Elle intervient dans presque tous les domaines de développement sous forme d'aide-programme, d'aide projet et d'appui budgétaire global et sectoriel.

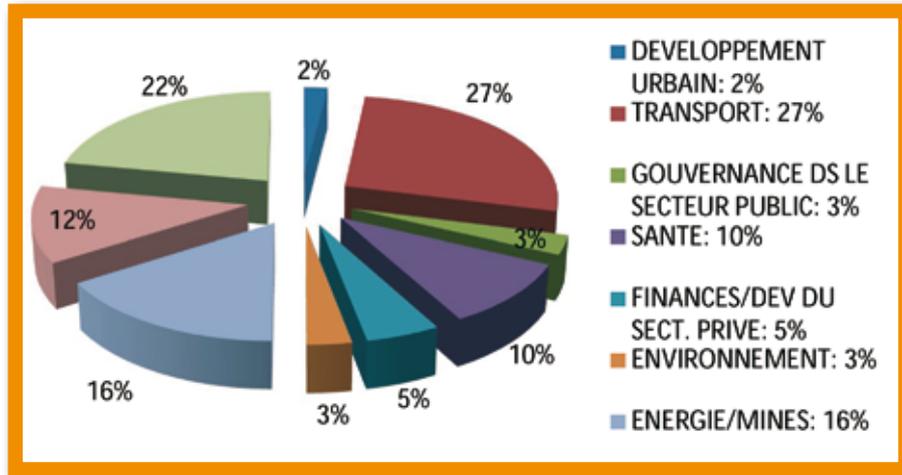
Le portefeuille des projets nationaux de la Banque mondiale au Burkina Faso comprend quinze (15) projets actifs dont un appui budgétaire global. Ce qui représente un engagement total estimé à 730 millions USD soit environ 378 milliards de F CFA (au taux de 1\$=517.07 F CFA au 31 Aout 2010). Les projets régionaux (cinq au total) représentent un engagement global de 385 millions USD soit 199 milliards de F CFA. L'ensemble du portefeuille de la Banque mondiale au Burkina Faso (appui budgétaire global, projets nationaux et projets régionaux) représente un volume financier global estimé à 1115 millions USD soit

Engagement de la BAD au 31 août 2010



¹ - Au taux de 1 UC= 764,57 F CFA au 31 aout 2010

Repartition sectorielle du portefeuille de la Banque mondiale



l'équivalent de 577 milliards de F CFA. Cette estimation exclut tous les appuis dans le cadre des fonds fiduciaires, de l'assistance technique et autres réponses ponctuelles à des besoins venant soit du Gouvernement soit de la Société Civile.

Le graphique ci-dessus illustre la concentration sectorielle des appuis de la BM au Burkina Faso (portefeuille national). Les quatre principaux secteurs de concentration de l'aide de la Banque mondiale au Burkina Faso sont respectivement : le transport (27%), l'agriculture (22%), les secteurs sociaux -éducation et santé- (22%) et l'énergie et les mines (16%).

Au total, le portefeuille global des deux bailleurs compte 38 projets (nationaux et régionaux) avec une enveloppe de 1692 millions USD soit environ 947 milliards de FCFA.

Performances des portefeuilles : Des acquis et des défis

Etat du portefeuille actuel de la BAD

Au 31 août 2010, environ 95 millions d'UC (146 millions USD), soit environ 72 milliards de FCFA ont été décaissés au titre du portefeuille des projets nationaux, soit environ 30%. En ce qui concerne la performance du portefeuille, treize (13) projets, soit 72% des projets sont jugés satisfaisants, et cinq (5) sont jugés à risque dont un (1) projet à problème et quatre (04) projets jugés potentiellement à problème. L'âge moyen du portefeuille national est de 4.2 ans.

Pour ce qui est du portefeuille

multinational, les décaissements cumulés se sont élevés au 31 août 2010 à 51 millions d'UC (environ 79 millions USD), soit 39 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux de décaissement moyen de 30%. L'âge moyen du portefeuille multinational est de 4,4 ans. En termes de performances, sur les 10 projets, 50% des projets sont jugés satisfaisants, et 50% sont à risque dont un (1) projet à problème et quatre (4) projets potentiellement à problèmes. La performance globale du portefeuille (national et multinational) fait ressortir à fin août 2010 64,3% de projets satisfaisants, 28,6% de projets potentiellement à problèmes et 7,1% de projets à problèmes.

Il faut noter que les critères pris en compte pour l'évaluation de la performance globale des projets financés par la BAD sont : la conformité aux conditions, la performance dans les acquisitions, la performance financière, la performance dans les activités et travaux, l'impact sur le développement, l'état d'avancement.

Etat du portefeuille actuel de la Banque mondiale

Au 31 juillet 2010, 45% des engagements financiers avaient été décaissés. La moyenne d'âge des projets actifs est estimée à 4,3 ans pour les projets nationaux et 4,2 ans pour les projets régionaux. Dans l'ensemble, 64,3% des projets nationaux sont jugés satisfaisants contre 36% qui bien que modérément satisfaisants présentent quelques insuffisances ou risques liés spécifiquement aux aspects de suivi évaluation, de passation des marchés et de gestion financière et budgétaire. Par conséquent, les taux de décaissement

sont influencés négativement par les problèmes ci-dessus évoqués.

Deux (2) sont classés dans la catégorie des projets dits potentiellement à risques notamment en raison des insuffisances au niveau du suivi-évaluation, de la passation des marchés et par conséquent du faible taux de décaissement en rapport avec l'entrée en vigueur de ces projets.

Quant au portefeuille régional, sa performance globale est mitigée car quatre projets sur cinq sont appréciés modérément satisfaisant ou insatisfaisant à cause principalement des insuffisances au niveau de suivi-évaluation, des problèmes de coordination entre pays bénéficiaires et de faible décaissement.

Avec une moyenne d'âge de 4,3 ans le taux de décaissement moyen est estimé à 34% en fin juillet 2010

Un plaidoyer fort pour l'harmonisation

La revue conjointe a été l'occasion de faire une synthèse des acquis et des difficultés rencontrés dans l'exécution des projets financés par les deux institutions. Le Ministre délégué chargé du Budget, M. François-Marie Zoundi, a ainsi noté que « la diversité des partenaires ne permet pas toujours à l'Etat d'assurer la mise en œuvre des projets, les procédures variant d'un donateur à l'autre ». Les questions relatives au suivi-évaluation, aux procédures de passation de marchés et à la gestion financière ont été identifiées comme constituant des défis dans l'implémentation des projets. « Nous devons travailler à réduire autant que possible ces goulots d'étranglement en mettant chaque acteur devant ses responsabilités et par un accompagnement conséquent », a réagi Madani M. Tall, Directeur des Opérations de la Banque mondiale pour le Burkina Faso.

Les échanges ont également porté sur le partage des bonnes pratiques et sur les perspectives d'harmonisation des interventions des deux institutions. Pour Mohamed Cherif, représentant de la Banque Africaine de Développement, « la revue conjointe, en ce sens, ne peut qu'aboutir à améliorer la qualité de nos interventions ».

Un plan d'action est en cours de finalisation, qui concrétisera les synergies identifiées et ainsi permettra aux deux bailleurs de mieux coordonner leurs interventions au Burkina Faso.

Le défi des Infrastructures

La publication en Novembre 2009 de l'étude « Infrastructures africaines : une transformation impérieuse » a permis aux décideurs politiques africains et leurs partenaires au développement de prendre conscience de la réalité des faits : chaque année, l'Afrique perd deux points de pourcentage de sa croissance économique, et sa productivité est réduite de plus de 40%. La raison ? L'Etat déplorable de ses infrastructures et un net recul des investissements. Et la Côte d'Ivoire dans tout cela ? Éléments de réponse.

« L'Infrastructure africaine- l'heure de la transformation ». Tel était le thème retenu par les organisateurs du séminaire sur l'Etat des infrastructures en Côte d'Ivoire le 3 Juin 2010, dans les locaux du Ministère des Affaires Étrangères. Basée sur l'étude Diagnostic national des infrastructures africaines (AICD), la rencontre a réuni près de 150 personnes représentant divers secteurs publics et privés. Dans leur diagnostic des infrastructures ivoiriennes (notamment l'énergie, les transports, l'eau, l'assainissement et les technologies de l'information et de la communication), les participants relèvent deux périodes principales :

Premièrement, des progrès impressionnants ont été réalisés par la Côte d'Ivoire durant les 30 premières années après son accession à l'indépendance nationale. Le niveau de croissance était tiré notamment par le développement d'un vaste réseau de routes, énergie, TIC, et des niveaux relativement élevés de couverture des ménages ainsi qu'un engagement relativement fort des principes de recouvrement des coûts.

Outre ces performances, le pays fut un pionnier en matière de participation du secteur privé dans les infrastructures en Afrique. L'expérience réussie des premiers succès de la compagnie SODECI dans le secteur de l'eau avait incité les autorités à signer divers contrats avec des entités privées dans les années 1990, principalement pour la production et la distribution d'électricité, et les chemins de fer.

Nul doute que ces arrangements institutionnels ont eu des effets positifs, produisant des performances tangibles dans des secteurs aussi importants que les TIC, la production d'électricité et d'eau qui ont pu bénéficier d'importants investissements. Contre toute attente, cette politique de contrats et d'investissement de la première heure a montré toute son efficacité par une impressionnante robustesse au cours de la période de crise, sans interruption de services.

Deuxième période, contrastée celle-là, à mesure que la crise se prolongeait, devenant fatale pour les progrès jusqu'ici réalisés. Le rapport indique clairement qu'au cours des 15 dernières années, très peu d'investissements ont été réalisés dans les infrastructures. Conséquence : des pénuries récurrentes récemment enregistrées dans la fourniture de l'énergie, des déchets qui s'accumulent, un réseau routier détérioré, un accès à l'eau potable ralenti et pour finir ce sombre tableau, le niveau d'investissement privé a diminué au cours des dernières années. En dehors du secteur des télécommunications, aucun accord d'investissement majeur n'a eu lieu.

Redynamiser les investissements

Pouvoir exploiter de nouveaux investissements dans le secteur de l'énergie et rétablir la fiabilité des approvisionnements, tel est l'un des défis les plus urgents pour les autorités ivoiriennes. Pour cela, il va falloir rétablir l'équilibre financier du secteur. Aussi faudrait-il penser au Port d'Abidjan pour en faire un grand port régional, ce qui nécessitera davantage d'investissement pour agrandir et moderniser son terminal. Autre travail à abattre : le financement des routes et l'amélioration de l'infrastructure ferroviaire ainsi que la connexion avec l'arrière-pays. D'une manière plus globale, il faudrait repenser tout le financement de l'entretien des routes qui fait cruellement défaut.

Autre question soulevée au cours des débats, celle qui concerne les chances minimales d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il est vrai que la Côte d'Ivoire dispose d'atouts majeurs dans le secteur de l'eau, mais le pays a besoin d'accorder plus d'attention au volet Assainissement qui reste loin derrière les standards requis. Pourtant, rien ne semble être insurmontable ; la Côte d'Ivoire peut améliorer ses chances d'atteindre les objectifs du Millénaire. Cependant, il y a un prix à payer, surtout pour combler son déficit en matière d'infrastructures. En moyenne, les dépenses devraient s'établir à 2,4 milliards de dollars, soit 1 200 milliards de Francs Cfa par année au cours de la prochaine décennie. Ce montant représente 10% du PIB (Produit Intérieur Brut) de la Côte d'Ivoire en 2008, près de la moitié étant destinée au secteur de l'énergie, tandis que le reste est absorbé par les secteurs de l'eau et l'assainissement. Même à ce niveau d'investissement, l'effort restera inférieur à celui exigé par les pays voisins et nettement inférieur à ce que la Chine a dépensé ces dernières années.

Si l'on prend en compte toutes les dépenses budgétaires et les canaux hors budget effectués au milieu des années 2000, les dépenses de la Côte d'Ivoire en matière d'infrastructure se chiffrent à environ 0,75 milliards de dollars. A moins de 5 % du PIB, ce chiffre constitue environ la moitié de ce que de nombreux pays voisins au sein de l'espace CEDEAO ont consacré à l'infrastructure. Le secteur de l'énergie s'étant taillé la part du lion, la quasi-totalité de ces dépenses est orientée à l'exploitation et la maintenance, avec peu d'investissements effectués. De fait, l'investissement public dans les infrastructures a été particulièrement faible, l'essentiel des récents investissements étant financés soit par le secteur privé (secteur des TIC) ou par les ménages (assainissement autonome).

Tout compte fait et compte tenu de ses nombreux atouts, la Côte d'Ivoire, par rapport aux autres pays voisins d'Afrique

occidentale, a relativement de bonnes perspectives pour combler ce déficit de financement. Les options ne manquent pas, que ce soit en allouant des fonds publics supplémentaires

à l'infrastructure ou en exploitant de nouveaux investissements privés, sur la base des expériences antérieures réussies.

LE DÉFI DES INFRASTRUCTURES EN 10 POINTS

1. L'infrastructure a dopé la croissance économique

● Les TIC ont stimulé la croissance économique par tête de la Côte d'Ivoire de plus d'un pourcent sur la période 1995-2005, alors que le secteur de l'énergie a eu un effet négatif sur la croissance, évalué à 0,3%. Améliorer les infrastructures de la Côte d'Ivoire au niveau du pays le plus performant d'Afrique, permettrait de stimuler la croissance par tête de plus de 2%.

2. L'entretien et la réhabilitation des routes ivoiriennes sont sérieusement sous-financés

● En 2006, le réseau routier en Côte d'Ivoire était de manière globale dans un état raisonnable, mais il s'est détérioré depuis. Les dépenses de maintenance et de réhabilitation sont moitié moindres que ce qui est nécessaire pour rattraper le délaissement constaté lors de la crise et mettre à disposition une infrastructure en bonne condition.

3. Abidjan a le potentiel de rejouer le rôle de plateforme régionale des transports

● Le port d'Abidjan a observé une reprise du trafic après la crise. La performance est bonne relativement aux autres ports de la région, même s'il est encore loin des standards internationaux. Les services portuaires demeurent cependant onéreux. Le secteur ferroviaire a également observé un rebond après la crise, et apparaît plutôt efficace. Toutefois, les volumes de trafic n'ont pas atteint le niveau pour dégager des financements suffisants pour permettre de réhabiliter les voies. Ceci est typique des concessions ferroviaires en Afrique. L'effondrement des transporteurs régionaux a fortement impacté le trafic aérien et la connectivité en Côte d'Ivoire. Le trafic est faible comparé au potentiel offert par la plateforme aéroportuaire.

4. L'approvisionnement en énergie est de moins en moins fiable et le déficit financier du secteur électrique s'est creusé

● Les délestages ont doublé ces dernières années avec un impact économique estimé à 0,3% du PIB. Depuis 2007, les tarifs électriques sont progressivement tombés sous les coûts de recouvrement, qui eux ont augmenté. Ceci a creusé un déficit de près de 400 millions de dollars par an détournant des ressources pour des investissements prioritaires.

5. Le secteur de l'eau en Côte d'Ivoire est solide mais a perdu du terrain pendant la crise; tandis que le secteur assainissement demande plus d'attention

● Vers l'année 2000, la Côte d'Ivoire était proche d'atteindre l'OMD pour l'eau. Mais entre les années 2000 et 2006, la population ayant un accès à l'eau s'est réduit de 86% à 77%. La SODECI montre un bon niveau d'efficacité opérationnelle, mais l'évolution des tarifs souffre d'un retard par rapport aux coûts d'exploitation, ce qui se traduit par un déficit financier

non négligeable. La défécation à ciel ouvert est tombée de 46% de la population en 1988 à 32% en 2006. Près de 40% de la population a accès à des services d'assainissement modernes, mais dans la plupart des cas c'est un accès partagé, non comptabilisé dans l'atteinte des OMD.

6. La Côte d'Ivoire montre une forte pénétration du service GSM mais une couverture de service limitée

● La pénétration du service GSM a augmenté de 9% en 2005 à 51% en 2008, alors que la couverture a stagné à environ 55%. Par ailleurs le prix d'un paquet standard de téléphonie mobile s'établit à un prix élevé de 15 \$ par mois. La pénétration Internet touche près de 3% de la population. Le prix du service, bien qu'en baisse, demeure cher. Il s'agira donc de s'assurer que la concurrence soit vigoureuse entre les différents nouveaux câbles attendus. Les couvertures GSM et de l'Internet à performance limitée (WIMAX) semblent commercialement viables sur l'ensemble du territoire national, si l'environnement adéquat de régulation est mis en place.

7. Rattraper le retard des infrastructures en Côte d'Ivoire coûterait 2,4 milliards de dollars par an pendant une décennie, soit 1 200 milliards de FCFA par an

● Ce niveau de dépenses représente 10% du PIB de la CDI en 2008 et semble en principe abordable pour le pays. Ce niveau est en effet significativement plus faible que ce que la Chine a dépensé dans les années 2000. Plus de la moitié des dépenses nécessaires concerne le secteur de l'énergie.

8. Les dépenses récentes dans l'infrastructure (0,75 milliards de dollars par an, 3 % du PIB 2008 ou 375 milliards de FCFA) paraissent faibles par rapport aux efforts des autres pays africains

● L'investissement public dans les infrastructures a souffert énormément pendant la crise. Les quelques infrastructures réalisées ces dernières années ont été financées soit par le secteur privé, soit par les ménages.

9. En Côte d'Ivoire, 0,5 milliard de dollars par an (250 milliards de FCFA) sont gaspillés en inefficacités, la plus importante étant la sous-tarifcation de l'énergie

● La sous-tarifcation de l'eau et de l'énergie est de loin la plus grande des inefficacités constatées.

10. Si les inefficacités étaient supprimées, il resterait un déficit de financement de 1,0 milliard de dollars par an (500 milliards de FCFA).

● Les principaux déficits sont associés aux secteurs des transports, de l'eau et de l'irrigation. Comblé le déficit semble à la portée de la Côte d'Ivoire avec la mobilisation d'une combinaison de ressources privées et publiques additionnelles.

FACING THE FUTURE

Côte d'Ivoire's Infrastructure challenge

Around 150 participants from the public and private sectors, as well as from the international and donor community including the WB, were invited last June by Ivoirian authorities to discuss current and future developments faced by the country in the field of Infrastructure. The topic, Africa's Infrastructure -- Time for Transformation, has drawn a particular interest for Côte d'Ivoire impressive progress during the last 3 decades, but also pointed out the deceleration left by the long sociopolitical crisis.



Urban sanitation in Abidjan : a matter of concern.

The status of Côte d'Ivoire within the West African Economic and Monetary Union (WAEMU), 45% of its economy, brings the country at the frontline of current and future changes that may affect the continent. It's probably one of the reason Abidjan, the economic capital, was chosen to host the seminar entitled Africa's Infrastructure -- Time for Transformation, on June 3, 2010. The program started with the broad continental perspective, an explanation of why infrastructure matters for growth and poverty reduction, and finally focused on the state of Côte d'Ivoire's infrastructure (road, rails, posts, air, water, sanitation, power, urban infrastructure, and ICT) and its investment needs.

The seminar was based on the "Africa Infrastructure Country Diagnostic" (AICD), a major project designed to expand the world's knowledge of physical infrastructure in Africa. AICD provides a baseline against which future improvements in infrastructure services can be measured, and provides a framework for prioritizing investments and designing policy

reforms. It was commissioned by the Infrastructure Consortium for Africa after the 2005 G-8 summit at Gleneagles, and the World Bank is implementing AICD with the guidance of the Africa Union, NEPAD, Africa's regional economic communities, and major infrastructure donors.

The renewal, after years of political deadlock

Côte d'Ivoire made impressive progress on infrastructure development over its three decades after independence. As a result, the country's economy grew thanks to broad reaching national backbones in the road, energy and ICT sectors, relatively high levels of household coverage, and a relatively strong commitment to principles of cost recovery.

In addition, Côte d'Ivoire was a pioneer with respect to private participation in infrastructure in Africa. Building on the early success with SODECI company in the water sector, a variety of private sector contracts were signed in the 1990s covering power generation, power distribution and railways. These arrangements delivered tangible improvements in operational performance,

and in some areas (ICT, power generation, and water) have funded significant investments. Most striking of all, the contracts have proved to be robust during the crisis period, delivering uninterrupted supplies.

However, during the prolonged crisis, most of this progress has been lost. Very little infrastructure investment has taken place in the last fifteen years and this is widely felt in the recent shortages of power, accumulation of garbage, the deterioration of the road network, and slowing of progress on safe water access. In addition, the level of private investment has dwindled in recent years, and outside of telecommunications no major new deals have been struck.

Looking ahead, one of the most urgent challenges is to harness new investments in the power sector to restore reliability of supplies. As part of this process, it will be important to restore the financial equilibrium of the sector. The re-establishment of Abidjan as a major regional port will take further investments in terminal capacity as well as funding of road and rail infrastructure upgrades on hinterland linkages. More broadly, the serious under-funding of road maintenance needs to be addressed.

Having the MDGs in the loop

Building on its notable success in the water sector, the country needs to turn its attention to sanitation where performance lags far behind. In that context, progress has been minimal and there is little prospect of meeting the associated MDG. As a result, addressing Côte d'Ivoire's infrastructure deficit will require sustained expenditure of US\$2.4 billion per year over the next decade (FCFA 1,200 billion), about 70 percent relating to investment and the balance to operations, and maintenance. Almost half of this amount relates to the power sector, and much of the remainder to the water and sanitation MDGs. At 10 percent of GDP (2008), this level of effort is significantly lower than that required by neighboring countries and significantly below what China has expended in recent years.

Côte d'Ivoire's spending on infrastructure was around US\$0.75 billion in the mid-2000s (FCFA 375 billion), when all on-budget and off-budget channels are fully accounted for. At less than 5 percent of GDP, this is about half as much as many neighboring West African countries have been devoting to infrastructure. The lion's share of spending has gone to the power sector, almost all of it associated with operations and maintenance with little investment taking place. Public investment on infrastructure has been particularly low, with the bulk of recent investments being funded either by the private sector (ICT) or by households (on-site sanitation).

However, a further US\$0.5 billion per year (FCFA 250 billion) of resources are currently being wasted due to various forms of inefficiency. By far the most serious is under-pricing of power, which creates financial losses of around US\$0.2 billion annually. If these inefficiencies could be fully addressed, the remaining funding gap would amount to US\$1.0 billion annually (FCFA 500 billion). Relative to other West African neighbors, Côte d'Ivoire has relatively good prospects for bridging this funding gap, whether by allocating additional public funds towards



Côte d'Ivoire needs new investments in the power sector.

infrastructure or harnessing further private investment building on earlier successes.

Furthermore, careful policy choices regarding the technologies to be used to meet infrastructure needs could substantially reduce the costs of meeting infrastructure targets to the point of halving the funding gap. Under business as usual, Côte d'Ivoire could take many decades to reach the infrastructure targets. However, if only inefficiencies could be addressed, the goals could be reached within 20 years even without increasing current levels of spending.



The Community Action Program responds to crises in Niger's fragile environment

FLOODS IN THE DESERT

In September 2009, residents of Agadez awoke to a loud noise. Rains, unusual at any time, but especially during the current dry season (harmattan) had fallen on the mountains to the north. The water moved south, rolling over the sand unchecked. The torrent of water and sand first struck the farming villages along the ravines. Villages cluster around these areas because this is precisely where the water is available, ten meters under the surface. Their gardens of tomatoes, cabbages, peppers, and maize were quickly submerged. The mud brick houses were destroyed and livestock washed away. When the waters receded, their gardens were covered by a meter of sand.

In town the flood hit soon after at 1:00 in the morning. Mme. Malassane Bougoudou awoke to find the waters rising quickly. She quickly stacked three beds on top of each other and perched her children on top. When the walls of the house started to crumble, she got out. She and her family spent two months in a relative's garage, afraid to return. Mme. Djamilla Alkassoum and her neighbours just up the road suffered a similar fate (see photo).

The World Bank-financed Community Action Program (CAP) was already working in the Agadez area, and immediately came to assist. Commune leaders of three farming villages came together to evaluate immediate needs, and with the help of the CAP, secured pumps, cattle, seeds and fertilizer, as well as tools. Villagers contributed to the project by providing

labour to replant crops and vegetables, construct an irrigation system, reinforce dikes, and build new fencing. With renewed access to irrigation, women were able to start community gardens for staple crops, which they share and use to feed their families. As one mayor said, "The program breathed new life into our community."

Mme. Bougoudou returned to her neighbourhood. She rallied her neighbours into a women's group called Alhéri Mai Yawa, and with some funds from the CAP, they have started a self-help group with revolving funds, which is being used to recover lost assets. They are now back to selling spices, sewing, and whatever it takes to make a bit of money. Mme. Alkassoum and her neighbours are currently living in tents on the site of their demolished neighbourhood, similarly using small amounts of revolving credit from the CAP to get their lives back together. She and her neighbours are already rebuilding their homes and their livelihoods. And they are nervously awaiting the next disaster.

Harnessing the power of communities and local governments

The Community Action Program (CAP) is well known across Niger. The program began in February 2003, and a second phase was approved in August 2008. The objective of the

Niamey May 2010



Niamey August 2010



CAP is to improve the capacity of rural local governments (communes) to design and implement their local development plans with small capital grants, thereby enhancing rural livelihoods, and «priming the pump» of decentralization. Co-financed by Global Environment Facility, a related objective is to reduce land degradation and promote sustainable land management in Niger. The CAP is also co-financed by the International Fund for Agricultural Development (IFAD), which brings its particular expertise and focus on the poorest of the poor.

The CAP is viewed as the main tool of the government's decentralization policy and, in its second phase now covers two-thirds of the communes in this vast country. Program investments are guided by communal development plans (CDPs). CDPs are devised by communal councils, each of them including at least two women. The councils outline a framework of needs and priorities as expressed by villagers, as well as resources available from a variety of sources – including from the beneficiaries themselves through a financial contribution or, most often, in-kind labor. In this highly participatory and locally owned process, villagers agree on a list of projects to be implemented with backstopping from local technical experts from decentralized offices of several line ministries. The strength of the CAP is therefore the ability of communes and communities to quickly develop and maintain the capacity to manage their own development. The first stage has clearly demonstrated the latent capacities that existed in even very remote areas. As one mayor in Agadez remarked, "This is hard work, but people give freely of themselves because they know it's for them. Not only does the CAP help people enumerate their problems, but it helps them find their own solutions – together."

As a demand-driven project, the CAP is aimed at social and economic activities according to communities' needs. In the first phase, participating communities built 322 school classrooms for 15,000 students, and 153 literacy centers for 6,000 adults, as well as health posts and maternities that provide 300,000 people with primary health care. Wells and boreholes provided 170,000 people with access to clean drinking water. Sanitation was improved with 189 latrines, and 215 managed dump sites. Over one thousand income-generating micro-projects were financed in areas of agriculture, fisheries, and livestock, which benefited an estimated 100,000 people, of which 80 percent were women. These included flour mills, oil pressing, animal rearing, and animal product processing.

Drought: the next challenge for the CAP

Through the CAP, the Bank is mainstreaming climate risk issues in Niger. Niger's resource endowment is highly fragile, and with the encroachment of the Sahara and an apparent downward trend in rainfall across the Sahel, there is perhaps no country in the world more at risk from desertification. The CAP benefits from GEF financing to reduce land degradation and promote sustainable land management. This has led to increase agricultural productivity, increased vegetative cover, increased carbon sequestration, and reduced sedimentation of watercourses. In the first phase, nearly 9,000 hectares of



Mme Alkassoum standing in the ruins of her Agadez home.

land were developed with sustainable land management technologies, thereby reducing water erosion in 88 percent of these sites. The project support the construction of 2,000 improved stoves, which more than cut in half firewood consumption.

The recent "double crisis" of drought and flooding

Niger is currently confronting another drought, with food insecurity rising to alarming levels. The 2009 agricultural season failed and created widespread cereal deficits, placing almost half of Nigerien households in a situation of food insecurity. Pastoralists were particularly hard hit. As a result, communes approached the CAP for assistance, requesting in particular financing for cereal banks. The CAP has combined forces with the World Food Program (WFP), and an accord was signed to mobilize FCFA 440 million (\$1 million) to establish urgently 136 cereal banks in 48 communes. These funds were used to acquire 1360 tonnes of millet and rice, construction of rehabilitation of storehouses, and training for management of the cereal banks.

As if Nigeriens had not suffered enough, when the rains finally came in August 2010, they caused heavy flooding across the country, leaving an estimated 200,000 people without homes, livestock, and other sources of livelihood. Several neighbourhoods in Niamey were destroyed by river levels that had not been witnessed for eighty years (see picture).

The Government acted swiftly in close collaboration with donors and NGOs to deal with problems of food insecure households, malnourished children, and displaced people. Rains are considered favourable with a view to a good end-October harvest and will likely see an end to the present food insecurity problem. However, the longer-term and chronic problem that faces Niger in terms of vulnerability to natural disasters persists, and the Bank will need to focus its existing and future portfolio, including the CAP, to help avoid future calamities.

La Banque mondiale, une maison de verre ?

Pendant de longues années, la Banque mondiale est apparue aux yeux du public comme une imprenable citadelle où ses interventions s'effectuaient dans la plus grande opacité. Au fil des ans, l'institution s'est considérablement ouverte au grand public et a amélioré tant sa communication globale que ses systèmes d'information. Une nette évolution basée sur le constat que la transparence et l'obligation de rendre compte sont des éléments essentiels du processus de développement. En Novembre 2009, la citadelle est devenue une maison de verre, ses administrateurs ayant approuvé une nouvelle politique d'accès à l'information. Entrée en vigueur depuis le 1er juillet 2010, celle-ci représente un changement de modèle en ce qui concerne l'accès du public aux informations de la Banque mondiale qui passe d'une démarche qui consistait à dresser la liste des informations susceptibles d'être rendues publiques, à une approche consistant à publier toute information détenue par l'institution ne figurant pas sur une liste d'exceptions. En d'autres termes, la Banque élargira les catégories d'informations qu'elle divulgue régulièrement, s'agissant notamment des données relatives aux projets en cours d'élaboration ou de mise en œuvre et des informations concernant les délibérations du Conseil.

L'un des principes fondateurs de la nouvelle politique d'accès à l'information tient au fait qu'en tant qu'institution de financement du développement, la Banque doit faire preuve de transparence dans ses projets et ses programmes. De ce fait, il lui est notamment impérieux d'améliorer la qualité de ses opérations en collaborant avec un large éventail de parties intéressées, tout en acceptant de partager ses connaissances et les leçons tirées de son expérience sur la scène mondiale avec un public aussi large que possible.

De par son statut d'institution intergouvernementale appartenant à ses États membres, la Banque est responsable de l'utilisation des fonds publics et a donc l'obligation de répondre aux questions et aux préoccupations de ses actionnaires et du public. Dans le même temps, la Banque a l'obligation tout aussi importante — envers ses actionnaires, ses clients, son personnel et d'autres parties — de préserver la confidentialité de certaines informations et de protéger les délibérations qui se déroulent entre le personnel et les pays membres, ainsi qu'au sein du personnel, dans le cadre de la prise de décisions et la conclusion d'accords.

Fruit de vastes consultations conduites au niveau de 33 pays, la nouvelle politique d'information accorde une place privilégiée aux organisations de la société civile et les médias en particulier pour exiger l'accès à des documents de la plus

haute importance pour le public, avec cependant quelques restrictions sur un nombre limité de types d'informations dont la publication pourrait causer un préjudice à certaines parties ou à certains intérêts sous la rubrique dite « liste d'exceptions ». C'est le cas, notamment, pour Les informations personnelles, communications des bureaux des Administrateurs, informations soumises au secret professionnel entre un avocat et son client, informations communiquées par les pays membres ou des tiers à titre confidentiel et

**L'immeuble siège de la Banque mondiale à Washington
La transparence au propre comme au figuré**



les questions administratives d'ordre interne. Toutefois, le dispositif d'accès au grand public a prévu, compte tenu que le caractère sensible de certaines informations s'atténue avec le temps, d'établir des calendriers pour la déclassification et la publication de certaines informations après 5, 10 ou 20 ans, telles que les informations concernant les délibérations et les données financières (à l'exception des données bancaires et les informations concernant la facturation) à condition, toutefois, qu'elles ne contiennent pas d'autres informations à diffusion restreinte.

Garder l'équilibre

La nouvelle politique d'accès à l'information de la Banque mondiale cherche fondamentalement à établir un équilibre satisfaisant entre le besoin de maximiser l'accès du public à l'information, et l'obligation de préserver la confidentialité de certaines données. Dans les faits, les conséquences de la nouvelle politique sur les informations relatives aux pays membres dépendent de l'origine et de la nature de ces données. Dans ce domaine, la Banque élabore trois sortes de

documents. Il y a tout d'abord les documents opérationnels, qui sont régulièrement examinés avec les pays membres (tels que les Stratégies d'aide-pays (CAS), les Documents d'évaluation de projet (PAD) et les Documents de programmes) ; ils sont publiés après que le pays membre ait identifié d'éventuelles informations sensibles et que la Banque ait apporté les modifications qu'elle juge nécessaires. La publication de ces documents ne nécessite pas l'autorisation du pays membre. Ensuite, les documents qui ne sont pas habituellement examinés avec le pays (les études, par exemple) sont publiés en vertu de la politique. Si le Directeur de la Banque concerné estime que le document contient des informations sensibles au sujet du pays, il consulte celui-ci et apporte les modifications que la Banque juge nécessaires pour tenir compte des préoccupations du pays. Enfin, les documents relatifs aux services payants (par exemple l'assistance technique remboursable) ne peuvent être publiés qu'avec l'accord écrit du pays/client qui a payé pour ces services.

Autre point à souligner. Il s'agit de la divulgation simultanée des documents. Bien que les CAS, les PAD et les Documents de programme soient généralement affichés après les délibérations du Conseil, la nouvelle politique prévoit qu'ils peuvent être mis à la disposition du public avant leur examen par le Conseil si le pays membre y consent par écrit (dans le procès-verbal des négociations, par exemple). Les documents préparés par les pays membres se rangent dans deux catégories principales : i) les documents établis comme condition des financements de la Banque qui sont communiqués à l'institution sachant qu'elle les rendra publics (par exemple : les rapports relatifs aux politiques de sauvegardes environnementales et sociales, les états financiers annuels audités relatifs aux projets pour lesquels une invitation à négocier a été lancée après le 1er juillet 2010) et ii) les autres informations sur les pays détenues par la Banque, dont la diffusion, si ces données ne sont pas publiques, est considérée comme restreinte. Les renseignements relatifs aux pays membres qui sont communiqués à la Banque à titre confidentiel ne seront pas publiés sans le consentement du client.

S'agissant des informations dont le pays membre estime qu'elles doivent rester confidentielles, le pays concerné est invité à discuter avec la Banque des raisons justifiant la confidentialité des données, car la décision de les traiter de façon confidentielle peut influencer sur la capacité de la Banque à utiliser ces informations. Si l'on décide que l'information doit être communiquée à la Banque à titre confidentiel, l'institution demande aux pays membres de la classer de façon appropriée en l'accompagnant des mentions « confidentiel » ou « communiqué à titre confidentiel ». S'il n'est pas précisé que la diffusion de l'information doit être restreinte et si cette information n'a pas encore été rendue publique, la Banque la traitera comme une information relative aux délibérations, dont la divulgation sera donc restreinte en vertu du système de classification de l'information.

Aux termes de la politique, les aide-mémoire sont considérés comme contenant des informations relatives aux délibérations dont la publication est soumise à des restrictions. La politique stipule toutefois qu'il est possible de publier les aide-mémoire si la Banque et le pays membre y consentent.





Le fabuleux
destin de
**Marie Diongoye
KONATE,**
l'insubmersible

■ Par TALEB OULD SID'AHMED

PKL pour Protein Kissée-La, cela ne vous dit (presque) rien. Et pourtant c'est la première entreprise de production d'aliment pour Bébé au sud du Sahara (en dehors de l'Afrique du Sud) et Numéro 2 sur le marché ivoirien où l'on retrouve des multinationales telles Nestlé, Danone et autres. Ce que vous ignorez peut être, c'est que derrière le succès de cette entreprise spécialisée dans la fabrication des farines infantiles à base de soja et de maïs produits en Côte d'Ivoire, se trouve cachées une femme et une histoire aussi passionnantes que tumultueuses. Morceaux choisis.

Tout commence au cours de son séjour au Brésil. Marie Diongoye Konaté constate que dans ce pays on consomme ce que l'on produit quitte à exporter le surplus alors qu'en Afrique, on importe ce que l'on consomme et exporte ce que l'on produit. Son pays d'accueil est le premier producteur mondial de soja, premier producteur mondial de sucre et de biocarburant à base de canne à sucre, deuxième producteur mondial de maïs, premier producteur mondial de viande bovine etc. Ce qui la subjugué, c'est que l'Afrique et la Côte d'Ivoire particulièrement produisent également toutes ces commodités, mais en si faible quantité qu'on doit importer du riz (aliment de base) du maïs, du soja, du sucre. Sa conviction est faite : « Je me suis dit qu'il n'y a rien à discuter. Il faut qu'on transforme, qu'on valorise,

qu'on crée des emplois, des besoins et c'est de ce constat que je suis partie » confesse-t-elle. Fini le Brésil, avec son football, son paysage bucolique, son carnaval et ses plages ensoleillées. L'appel du devoir commence, puis celui du destin aussi car la jeune femme pétrie d'idées et d'un idéal de développement pour les siens, en Afrique, rentre au bercail.

Fille de bonne famille, d'un ancien Ministre des Finances du Mali et fonctionnaire international, Marie est Ingénieur architecte, Université de Genève, Polytechnique de Lausanne. Au début des années 1990, elle est envoyée en Côte d'Ivoire à la DCGTX (Direction et Contrôle des Grands Travaux devenue BNETD) pour monter un projet Soja à Touba et Odienné, dans le cadre d'un projet de 30 milliards de F CFA (avant la dévaluation précise-t-elle) financé par la Banque Africaine de Développement, la coopération brésilienne et les paysans ivoiriens qui ont contribué à hauteur de 1 milliard. Tout baigne ; C'est le rond de cuir ; bon salaire, villa, voiture, voyages aux frais de la princesse. Mais Marie n'en a cure. La Côte d'Ivoire produit du soja et du maïs, mais bon sang, pourquoi ne peut-elle pas produire des farines infantiles justement à base de ces céréales ? Pourquoi les bébés africains sont-ils nourris de farines importées ? Marie s'est faite une conviction depuis son séjour brésilien. Un matin de Janvier 1994, elle claque la porte de la DCGTX et abandonne tous les avantages de Directeur-adjoint du projet Soja.

Scandale, particulièrement dans la famille. « Je me souviens que mes parents m'on appelée. Ils étaient tous les deux assis dans le salon et m'ont demandée si j'avais un problème dans la tête. Ils ne comprenaient pas pourquoi j'ai décidé de quitter un poste

« Une banque m'a dit que mon projet n'était pas viable parce que j'allais chasser dans la cour d'une multinationale bien connue en Afrique. »

aussi confortable que celui que j'exerçais (Logement et voiture de fonction, etc.) pour aller m'installer dans un petit coin du marché populaire d'Adjamé à Abidjan »

Mais Marie sait que ses parents, d'esprit très ouvert, lui ont appris à être indépendante, autonome. Sitôt le premier écueil passé, la voilà embarquée dans une aventure qui la mène depuis 16 ans sur les sentiers tortueux de l'entrepreneuriat en Afrique. Premiers couacs, avec les institutions financières internationales qui posent des conditions non-réalisables. « La BAD et la SFI ont trouvé mon projet fascinant, mais l'une de ses institutions après avoir pris plus de deux mois pour examiner mon dossier, m'a dit qu'elle ne finançait pas de projets en dessous de 300 millions F CFA avec un apport du promoteur de 100 millions. Une autre m'a dit que mon projet n'était pas viable parce que j'allais chasser dans la cour d'une multinationale bien connue en Afrique et que mon idée avait peu de chance de prospérer ». Piquée au vif, révoltée à l'idée de voir le continent africain happé par les multinationales, Marie ne se dégonfle pas pour autant. Avec 400.000 F CFA comme fonds propres, elle s'achète un broyeur. Elle trouve sur son chemin des gens qui croient en elle. Le CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) l'aide à monter son entreprise en moins de 6 mois. Avec un ex-collègue français de la DCGTX qui venait de perdre son boulot, elle se met au travail. C'est dur. « Il ya des nuits où j'étais hantée par l'abandon ». Son premier prêt, elle le doit à la CFD (Caisse Française de Développement) devenue depuis AFD. 40 millions F CFA qu'elle va d'ailleurs rembourser par anticipation, provoquant l'estime de ses créanciers qui n'en reviennent pas alors même qu'aucune de leurs clauses de financement ne le prévoyait. Le déclin va arriver quand des amis Suisses de ses parents lui prêtent de l'argent pour agrandir ses ateliers et acheter des équipements qu'elle implante dans la zone industrielle du Vridi. Du faubourg d'Adjamé à Vridi, le rêve commence à prendre corps.

Le premier vrai succès c'est en 1997. Un jour, sur le chemin du retour des champs de soja où elle était allée dire au revoir aux paysans, que découvre Marie ? « J'ai trouvé empilés dans un coin d'une station service des sacs sur lesquels étaient écrit CSB (Corn Soil Blend – Mélange de Maïs et de Soja tout simplement). Mon sang a fait un tour. J'apprends alors que c'était des aliments destinés aux réfugiés libériens et c'était à 100 km seulement de la plus grande zone de production de maïs et de soja de Côte d'Ivoire. Le déclin est tout de suite arrivé car je ne savais pas qu'il existait des organismes d'aide alimentaire en Côte d'Ivoire. J'ai alors fait le tour pour les convaincre d'acheter ces produits localement et de ne pas pousser les populations à l'assistanat en leur important des aliments qu'on produit localement ».

En 1997, l'Union Européenne lui donne son premier gros marché (Une commande de 980 tonnes de CSB), mais aussi ses premières sueurs froides car elle redoutait les résultats des tests de certification effectués à Bruxelles. Zéro microbe, joie incommensurable, puis une autre commande de 500 tonnes, un partenariat avec l'ancien

ORSTOM devenu Institut pour la Recherche et le Développement de Montpellier. Le rêve prend corps et les succès s'enchaînent, PKL (qui signifie littéralement Protéines issues de la graine en langue bambara, dioula et malinké) raflant avec sa marque Farinor dès 2001 le premier prix de l'innovation organisé par le Ministère ivoirien de l'Industrie.

Convaincue que seuls la passion et l'amour du continent africain permettront de sortir du sous-développement, Marie s'entoure d'une équipe d'ingénieurs industriels, nutritionnistes et de chercheurs auxquels elle accorde une grande liberté d'initiative. Elle garde principalement son personnel des débuts de l'aventure, avec tous les droits, y compris contrats de travail, bulletins de salaires et Assurance maladie.

Ses performances réalisées en toute transparence et respect des règles juridiques, fiscales et sociales auraient suffi pour faire de Marie une jeune entrepreneuse tranquille, heureuse de jouir librement de la Médaille d'officier de l'ordre du mérite qui lui a été décernée en 2002 par le Président de la République. Que nenni ! Depuis plus de 10 ans, elle est constamment sous menace d'expulsion du domaine qu'elle occupe dans la zone industrielle. Sans le savoir, la jeune femme dit avoir été entraînée au milieu d'un litige foncier dont elle ne comprend pas toutes les ficelles, en dépit des arguments émis par le CEPICI en sa faveur. Et comme si cela ne suffisait pas, elle découvre en 2006 des déchets toxiques de l'effroyable Probo Koala déversés à quelques dizaines de mètres de son usine. Elle arrête tout. Joue la transparence et informe ses clients et fournisseurs et part en campagne contre les pollueurs. Elle assigne devant les tribunaux la ville et le port d'Amsterdam ainsi que l'Etat hollandais. Quand à l'Etat ivoirien, celui-ci reconnaît les dommages, mais ne lui rembourse que le tiers des 1,5 milliards de francs perdus dans cette catastrophe.

Avec le fisc, elle ne badine pas. Mais la charte anti-corruption de PKL interdit de payer au-delà de ce qui est dû ou de payer un kopek à un agent public. Malgré toutes les tentatives insidieuses ou visibles pour la noyer, Marie tient solidement la barque PKL. Elle rend hommage au Ministre des Finances Charles Diby Koffi qui en maintes occasions a plaidé pour elle. Le Ministre de l'Industrie Dosso Moussa (ancien Directeur adjoint du CEPICI) a été stupéfait lors d'une récente visite à PKL d'apprendre que le contentieux foncier sur le site de PKL est toujours pendant.

PKL, c'est aujourd'hui un capital social de 140 millions F CFA, un chiffre d'affaires en 2009 de 1,330 milliards F CFA, 74 employés permanents dont 45% de femmes et 7 Ingénieurs, 200 emplois non permanents, c'est une succursale au Sénégal et un distributeur au Cameroun, c'est plus de 12 mille tonnes de produits agricoles achetés aux paysans ivoiriens entre 2005 et 2009 pour plus de 2,5 milliards de F CFA. Mais c'est surtout une conviction et une femme, une insubmersible.



VISION

*Créer une Entreprise,
C'est Transformer
une Conviction en Réalité.....*



La PAROLE est à...

Zato M. Moustapha, agent de sécurité, réceptionniste

Cela fait 20 ans déjà que je m'identifie à la Banque mondiale sans pour autant être membre de son personnel contrairement à ce que beaucoup de gens pensent. Je suis arrivé à la Banque en 1990 comme agent de sécurité de la société SPS (Sécurité, Protection, Service), contractant de la Banque mondiale. Ce prestataire de service aurait pu me déplacer au gré des sites et des contrats avec ses divers clients. Mais le hasard faisant les choses, j'ai été maintenu en poste à la Banque mondiale. Même si je parle de hasard, je n'y crois pas. Il n'y a pas de hasard dans la vie. Dès que j'ai pris mon poste de surveillance à la Banque, j'ai été tout de suite adopté par ceux qui y étaient. A l'époque, le bureau de la Banque à Abidjan était plein. Il y avait près d'une centaine de personnes de toutes nationalités, beaucoup de blancs. C'était à l'image de la Côte d'Ivoire. C'était si beau et si vivant. Ma mission était limitée à la sécurité puis progressivement, j'ai assuré les fonctions d'Assistant réceptionniste standardiste. Au fil du temps, la Banque a généreusement pris en charge ma formation dans un cabinet de la place pour me perfectionner dans le domaine de l'accueil et la réception standardiste. J'ai également bénéficié d'un stage au Fonds de Développement pour la Formation Professionnelle (FDFP) financé par la Banque. Il n'y a pas de hasard dans la vie. Je ne remercie jamais assez tous ceux qui m'ont adopté et m'ont donné les occasions de me former. Qu'Allah le leur rende au centuple.

Entre temps, SPS est devenue Securicor International puis G4S, mais à chaque changement, je suis resté en poste à la Banque mondiale. Que les temps changent ! La Côte d'Ivoire était prospère, la Banque était présente. Il y avait la SFI et

tout son staff, Water and Sanitation, les grands experts agronomes comme Jean Paul Chausse qui a pris sa retraite en Côte d'Ivoire etc. Puis un jour est venue la Guerre. Du jour au lendemain, tout a changé. On a presque tout évacué. C'était terrible. Je croyais qu'on allait même définitivement fermer. Mais Allah est grand. Je suis de ceux qui sont restés entre 2004 et 2008 guettant chaque jour qu'on vienne nous annoncer que tout est fini. Il n'y a pas de hasard dans la vie et Allah est grand. La Banque est revenue. En 2008, on nous a annoncé l'arrivée de M. Tall comme Directeur. Quelle bonne nouvelle ! J'ai sauté de joie parce que je le connaissais. Il avait travaillé à Abidjan dans les années 90 comme jeune économiste dans le secteur agricole. Depuis qu'il est là les choses changent, les choses bougent. On revoit la Banque mondiale partout. Je peux même dire que sans la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire ne serait pas debout aujourd'hui. La Banque fait beaucoup, mais il y a une chose que tous les ivoiriens attendent : L'emploi des jeunes. Mon souhait, c'est que la Banque mondiale aide la Côte d'Ivoire à créer des emplois pour les jeunes. La situation est très grave !! Allez dans les quartiers vous verrez. Si rien n'est fait, même les élections que nous attendons ne vont rien régler. Ces jeunes là, c'est une bombe à retardement. Il faut donner espoir aux jeunes ivoiriens.



New staff

Spécialiste Principal en Eaux et Assainissement,

Madio Fall a rejoint le bureau d'Abidjan en Septembre 2010. En provenance du bureau de la Banque mondiale à Cotonou où il a travaillé ces 4 dernières années dans les programmes d'eau et assainissement en Afrique de l'Ouest et Centrale, Madio a joué un rôle clé dans la réforme de ce secteur en pleine expansion en Afrique.



Franck Laurent Sovide a une quinzaine d'années d'expérience dans le domaine de la Sécurité des hautes personnalités et des institutions. Il a été Inspecteur de la Sécurité, Commandant de Force de Garde sous le régime du Président Nicéphore Soglo du Bénin ; Investigateur de la Sécurité Diplomatique à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Cotonou. Franck est depuis Septembre 2010 basé à Abidjan où il coordonne la sécurité du Staff de la Banque mondiale dans 14 pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest.



Depuis le 21 juillet 2010, l'IFC a une nouvelle «Executive Assistant», **Mme Yao-Attea Bolouda Sidonie**.

Elle nous vient d'OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs) où elle était assistante de programme. Sidonie a une expérience de la Banque mondiale où elle a travaillé en 1992.



Taleb Ould Sid'Ahmed, Mister T pour les intimes, était chargé de communication au bureau de la BM en Mauritanie. Titulaire d'un Doctorat en



Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université Stendhal de Grenoble (France, 2005), il est féru de musique et de danse, Michael Jackson étant son idole de jeunesse. Grand consommateur de thé mauritanien, même sans menthe, il n'y a pas de souci.

Considérations sur le Point d'Achèvement de l'Initiative PPTE

C'est une rengaine à laquelle il va falloir s'habituer en Côte d'Ivoire. Le Point d'Achèvement de l'Initiative PPTE en raccourci « le Point d'Achèvement ». Et quoi de plus normal ? Ce sont plus de 7000 milliards de F CFA qui sont en jeu. C'est l'effacement comme par enchantement de la quasi-totalité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire dont le remboursement coûte environ 400 milliards de F CFA chaque année (près de 20% du budget de l'Etat). On peut donc comprendre qu'en ces temps de vaches enragées, tous les hommes politiques sans exception, les leaders d'opinion de tout poil, annoncent le paradis après le point d'achèvement. C'est du déjà vu. La Côte d'Ivoire sera le 31ème pays depuis le lancement de l'Initiative en 1996, et à chaque fois la ritournelle du point d'achèvement a nourri tous les espoirs et surtout toutes les promesses y compris celles des dirigeants qui devant l'Histoire seraient coupables d'avoir plongé leurs pays dans le désespoir et la misère. Mais de grâce, la Côte d'Ivoire pourrait aussi être de ces pays qui bien que délestés du fardeau de la dette grâce à la communauté internationale, n'ont jamais connu le miracle annoncé.

Loin de moi de disqualifier la portée incommensurable de l'allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Mais il faudrait savoir raison garder : Le point d'achèvement n'est et ne sera jamais une panacée. Il n'est et ne devrait jamais être le point où s'achèvent nos efforts et nos rêves. Quand la Côte d'Ivoire l'aura atteint, une étape cruciale de son processus de développement aura ainsi été franchie au regard des enjeux financiers et économiques. Mais le point d'achèvement ne saurait être le début du nirvana, d'un état de béatitude et d'avoir permanent. Le penser ou le faire croire serait mentir aux Ivoiriens car après le point d'achèvement, le plus difficile sera à venir et ce pour au moins trois raisons :

- le franchissement du point d'achèvement qui est irrévocable (aucun créancier ne peut le dénoncer) pourrait induire la Côte d'Ivoire à vouloir s'affranchir du dispositif de surveillance certes contraignant, mais ô combien disciplinaire du FMI, dispositif dont le caractère vertueux, que l'on le veuille ou non, a permis de contenir certaines velléités gabégiques. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, aucun pays ayant franchi le point d'achèvement n'est à l'abri de nouveaux dérapages ;
- Remettre la dette d'un débiteur, c'est reconnaître son insolvabilité, donc sa faillite. Les créanciers tant publics que privés deviendraient davantage prudents dans leurs relations avec un pays qui a failli. C'est une question de bon sens.
- La Côte d'Ivoire qui n'a aucun mérite d'être devenu pays pauvre très endetté après avoir été confiné au guichet de crédits concessionnels puis des Dons IDA (l'Association Internationale de Développement) de la Banque mondiale, devra résolument, prendre son destin économique en main. Ceux-ci ne sont pas de vains mots car il va falloir gérer rationnellement les ressources issues du mécanisme de remise de la dette, mais également et surtout, générer de nouvelles ressources devant concourir au rétablissement de la crédibilité financière de ce pays sur les places internationales. Re-devenir pays à revenu intermédiaire et à terme pays émergent est un objectif majeur, mais cela ne se fera qu'à force de travail des ivoiriens eux-mêmes, comme l'ont fait les Vietnamiens, les Thaïlandais qui sont pourtant partis en retard. Singapour, la Corée du Sud, Taiwan et autres qui ont basculé dans le rang des pays développés grâce entre autres, à la clairvoyance de leurs leaderships et au dynamisme de leurs entreprises, n'ont jamais eu pour ambition de devenir PPTE. L'Histoire retiendra que ce sont les liquidités détenues dans les fonds souverains de ces pays qui ont sauvé les Banques occidentales compromises dans la fameuse crise des Subprimes. Le cas le plus patent étant UBS, la première banque Suisse qui doit sa survie au fonds souverain de Singapour.

En guise de Conclusion : « **La considération que l'on accorde à un pays passe d'abord par la conviction partagée qu'il est capable d'inventer ses réponses et qu'il ne les attend pas seulement de l'extérieur, quitte à souhaiter un soutien et une aide pour les appliquer** » Edwige Avice, ancienne Ministre Française de la Coopération

Et demain la Côte d'Ivoire...



Ceci est possible avec la Paix.